

fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture



INFO

FREPP

2020-2 - n° 47 - 5500 exemplaires - fr. 8.80

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS FREPP UNE CROISIÈRE EN EAUX VALAISANNES

REPORTAGE

« L'AMOUR DU TRAVAIL BIEN FAIT »



Inspiré par la nature.

Glacis arbezol®

Les glacis pour bois arbezol® existent depuis près de 70 ans. Nous proposons pour presque tous les domaines d'application un assortiment unique de produits éprouvés, résistants par tous les temps, qui préservent le caractère du bois et qui sont faciles à entretenir.



■ ■ Des solutions pour l'intérieur et l'extérieur
Arbezol Lasotic, Arbezol Lasotec et Arbezol Lasoton

arbezol®
Protection du bois



Le mot de la rédaction

ROMY HINTZ
Rédactrice en chef

Oui, bien sûr, comme après une tempête, il faudra reconstruire, réparer, réinventer, différemment et même mieux, peut-être... mais tâchons d'être ici un peu plus légers. Prenez le temps de découvrir les trois reportages que vous trouverez en pages 8 à 15 ainsi que les traditionnels articles techniques en pages 23 à 29. La formation redémarre également, vous trouverez les informations utiles y relatives en pages 35 à 38.

Et surtout, nous vous donnons rendez-vous le 28 août prochain en eaux valaisannes, et certainement un peu vaudoises aussi, pour une journée riche en instants de partage et de convivialité en participant à la 78^e Assemblée des délégués de votre Fédération, dans le respect évident des règles d'hygiène et de conduite édictées par l'OFSP.

D'ici là, bel été à tous !

SOMMAIRE

ÉDITORIAL Sacré printemps !	5	
ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS FREPP Information et inscription	6-7	
REPORTAGE L'amour du travail bien fait Un artisan qui prend le temps de rénover La formation se diversifie, certaines compétences se perdent	8-15	
VIE ASSOCIATIVE Informations sur les assemblées générales cantonales	17	
PEINTURE Normes (partie 2/2): Garantie dans le domaine des peintures et revêtements	23-25	
PLÂTRE Des systèmes de construction adaptés à une transformation constante	27-29	
UNION PATRONALE SUISSE Le jeu dangereux d'Unia	31	
FORMATION La formation reprend ses droits Bulletin d'inscription: Chef de chantier peintre Bulletin d'inscription: Chef de chantier plâtrier constructeur à sec	35-38	
SITUATION DU MARCHÉ Indice suisse de la construction	40-41	

Rigips®

Rigips® Habito & Habito H

La maçonnerie, c'est de l'histoire ancienne.

La nouvelle dimension de cloisons en construction à sec vraiment parfaites. Maintenant, il y a la plaque Rigips® Habito. Elle ouvre des perspectives orientées vers l'avenir pour un aménagement intérieur robuste, confortable et diversifié. Facile et rapide à monter. Les charges lourdes peuvent être vissées sans perçage ni chevilles. Une plaque totalement convaincante. Aussi appropriée pour les salles humides grâce à Habito H hydrofuge.



www.rigips-habito.ch

 **Rigips**
SAINT-GOBAIN



Association fribourgeoise des entreprises de plâtrerie-peinture
c/o Union patronale du canton de Fribourg
Rue de l'Hôpital 15, CP 1552
1701 Fribourg
Tél. secrétariat: 026 350 33 00
l.derivaz@unionpatronale.ch
www.afmpp.ch



GYPSERIE PEINTURE GENÈVE
Chambre syndicale des entrepreneurs de gypserie, peinture et décoration du canton de Genève
c/o FER Genève
Rue de St-Jean 98, CP 5278
1211 Genève 11
Tél. secrétariat: 058 715 32 11
gpg@fer-ge.ch
www.gpg.ch



Association cantonale neuchâteloise des entreprises de plâtrerie-peinture
Rouges-Terres 61
2068 Hauterive
Tél. secrétariat: 079 850 36 02
info@anepp.ch
www.anepp.ch



Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres
c/o Bureau des Métiers
Rue de la Dixence 20
1950 Sion
Tél. secrétariat: 027 327 51 31
amalia.massy@bureaudesmetiers.ch
www.avmpp.ch

entrepreneurs!
fédération vaudoise

Groupe vaudois des entreprises de plâtrerie et peinture
c/o Fédération vaudoise des entrepreneurs
Route Ignace Paderewski 2, CP
1131 Tolochenaz
Tél. secrétariat: 021 632 12 10
secretariatspatronaux@fve.ch
www.gvepp.ch

ÉDITORIAL



ANDRÉ BUACHE
Président FREPP

Sacré printemps!

Après un hiver comme on les aime, avec de la neige et un peu de froid, mais pas trop, et qui semblait prendre fin gentiment, alors que les perspectives d'un printemps annonciateur d'une belle année se laissaient entrevoir, ne fallut-il pas que la COVID-19 ne se joue de la grande muraille et se propage dans le monde entier et ne remette quasiment tout en question.

Si du point de vue sanitaire, en saisissant l'occasion de ce billet pour féliciter nos autorités fédérales pour la bonne gestion de cette pandémie, la situation semble aujourd'hui maîtrisée, pour autant que ce soit définitivement possible, du côté de l'économie on reste encore en plein brouillard, un genou à terre, avec la certitude que le redressement sera long et douloureux.

S'agissant du marché intérieur et du secteur de la construction dans notre pays, je n'ai pour l'heure pas trop d'inquiétude dans les possibilités d'un retour progressif à la normale, et d'une activité relativement importante pour le deuxième semestre 2020. Ce d'autant plus que dans la plâtrerie-peinture romande, les chantiers n'ont pratiquement pas subi de coup d'arrêt

abrupt; un certain coup de frein oui, mais pas de coup d'arrêt. Il est donc plus aisé de revenir à une situation convenable.

Pour le marché de l'exportation en revanche (50 % du PIB), les perspectives sont plus moroses et incertaines, et la digestion de la COVID-19 sera plus douloureuse. Mais quoiqu'il en soit, l'économie va repartir, différente, avec une plus grande place à la proximité et en ayant, souhaitons-le, tiré les leçons de la douloureuse expérience de cette sacrée COVID-19.

Si nos clients ont, et auront encore, un certain temps, des difficultés, nous en subissons tôt au tard les conséquences. Le marché de l'emploi demeurera souffreteux pendant de longs mois, avec un chômage au-delà des 5 % et une part encore importante des travailleurs de ce pays en RHT. Les perspectives pour 2021 ne sont pas très positives.

Mais pas de plans à trop long terme. On l'a vu, on le sait, les conditions du marché peuvent changer rapidement et les prévisions les plus crédibles être complètement éloignées de la réalité.

Je pense également que la période de confinement que nous avons traversée est aussi une leçon à tirer

L'économie va repartir, différente, avec une plus grande place à la proximité et en ayant, souhaitons-le, tiré les leçons de la douloureuse expérience de cette sacrée COVID-19.

de toute une situation matérielle, économique et technologique qui a évolué dans un système de développement trop rapide et voire même extrême dans certains cas. De ce fait, il serait nécessaire que toute l'humanité se remette en question sur cette évolution à la limite surréaliste que nous avons vécue ces dernières années. Cette situation devrait également permettre à chacun de se donner le temps de la réflexion afin de replacer l'église au milieu du village et de concevoir l'avenir dans une évolution plus sereine et équilibrée, mais surtout d'en respecter les vraies valeurs et règles si vite oubliées dans nos esprits.

Dans ce sens et pour terminer sur une note politique, je vous invite à glisser un NON résolu à l'initiative de résiliation le 27 septembre prochain.

Bel été à tous et au plaisir de vous rencontrer fin août pour notre assemblée des délégués!



Assemblée des délégués FREPP

La FREPP a le plaisir d'inviter tous ses membres à son assemblée des délégués qui se déroulera à bord du bateau « Le Lausanne ».

LE 28 AOÛT 2020

08 h 45

Rendez-vous sur le quai
du Bouveret (VS)
Montée à bord du bateau

Café-croissant

09 h 15

Assemblée administrative
des délégués

10 h 00

Accueil des invités

10 h 15

Le bateau quitte le quai

Assemblée publique

11 h 45

Apéritif

12 h 15

Banquet

16 h 00

Retour au quai du Bouveret
Fin de la manifestation

ORDRE

Partie administrative (9 h 15)

(réservée aux membres)

1. Ouverture de l'assemblée
2. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 30 août 2019
3. Comptes 2019 de la FREPP
 - Présentation
 - Lecture du rapport de révision
 - Approbation des comptes et décharge aux organes responsables
4. Fonds professionnel romand de la plâtrerie-peinture (FP³)
 - Comptes 2019
 - Présentation
 - Lecture du rapport de révision
5. Fixation de la cotisation annuelle 2021
6. CCT du second œuvre romand

7. Formation professionnelle de base
8. Formation professionnelle supérieure
9. Propositions des membres
10. Divers

Partie publique (10 h 30)

(Accueil des invités)

11. Rapports annuels
 - du Président
 - du Directeur
12. Approbation des rapports
13. Remise des diplômes de formation professionnelle supérieure
14. Parole aux invités

NB: Les précautions sanitaires nécessaires ont été prises pour que les participants puissent passer une belle journée en toute sécurité.

En raison du COVID-19 et pour une question de traçabilité, nous vous demandons de remplir entièrement le bulletin d'inscription.

BULLETIN D'INSCRIPTION (MEMBRES)

Entreprise: _____

Nom: _____ Prénom: _____

Tél.: _____ E-mail: _____

- participera à l'Assemblée des délégués de la FREPP du vendredi 28 août 2020.
- participera à l'apéritif et au banquet.
- ne pourra pas prendre part à cette journée et vous prie de bien vouloir l'excuser.

Lieu et date: _____ Signature: _____

Ce bulletin d'inscription est à retourner pour **le vendredi 14 août 2020**,
 par fax: 027 322 24 84
 par e-mail: romy.hintz@frepp.ch
 par courrier: FREPP, rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion



GYPSA

« L'amour du travail bien fait »

Plafonds translucides réalisés à Martigny

L'entreprise familiale de Martigny fêtera bientôt ses 50 ans d'existence. De père en fils, Gypsa SA offre notamment des services de peinture, de plâtrerie et d'isolation. Elle adapte depuis toujours son offre à l'évolution des nouvelles techniques. Rencontre avec Gilles Granges, directeur de la société.

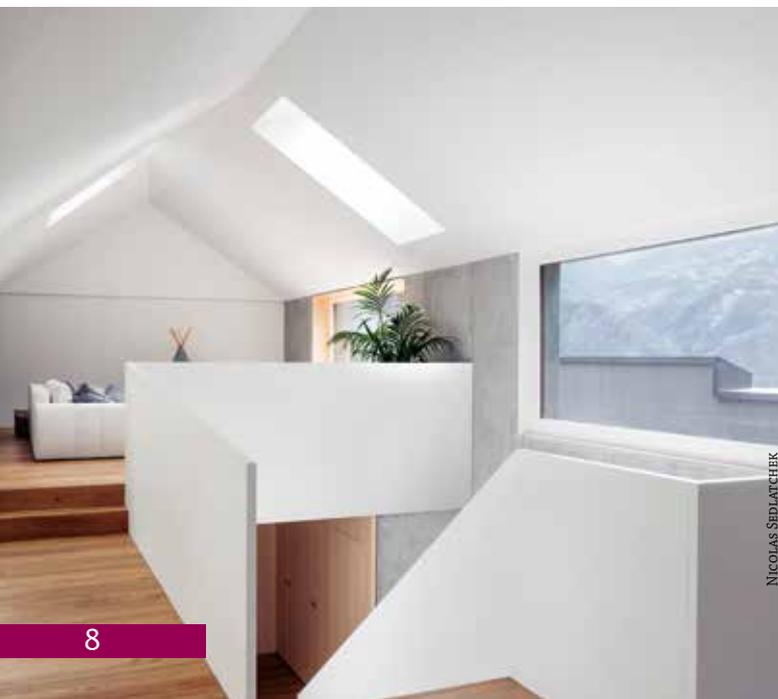
Les locaux sont spacieux. Le hall d'entrée accueille le visiteur avec un décor original autour d'une toile tendue très aérienne. Gypsa SA s'est installée à la rue des Finettes, à Martigny, en 2015. Auparavant, l'entreprise créée par Gérard Granges en 1971 se situait à l'entrée du village de Fully. La société reprise par son fils Gilles en 1996 nécessite des dépôts plus grands. Une envie de moderniser aussi l'espace de travail joue en faveur de ce déménagement. Désormais, c'est près de mille mètres carrés qui sont à sa disposition entre les locaux administratifs et les halles de stockage.

La passion du métier lui a été transmise par son père. C'est ainsi que Gilles Granges entame son apprentissage de plâtrier-peintre en 1981, puis décroche son brevet de chef d'équipe. Il poursuit son perfectionnement par une maîtrise fédérale de plâtrier qu'il ter-

mine en 1994. Deux ans après, il reprend l'entreprise familiale, secondé par son frère Pascal.

Se former en continu aux nouveautés

C'est aujourd'hui une équipe d'une trentaine d'employés qui met ses compétences au service d'une clientèle composée autant de particuliers que de caisses de pension. Gilles Granges précise: «La plâtrerie représente 40 % de nos chantiers, la peinture 30 % et le reste concerne des travaux d'isolation périphériques.» Comme son père, il s'est toujours intéressé aux nouveaux matériaux et aux dernières techniques. Il raconte qu'il y a eu une grande évolution notamment dans les plafonds suspendus qu'ils soient phoniques, acoustiques ou décoratifs. «Nous suivons d'ailleurs régulièrement des cours de formation pour maîtriser la pose de ces plafonds», précise le patron de Gypsa SA.



NICOLAS SEDLACZEK

Créer sur mesure des toiles tendues

Dans le même sens, quelques ouvriers ont été formés à la pose de plafonds en toiles tendues, notamment sur châssis en bois. Ces toiles se fabriquent aujourd'hui avec des tissus innovants. Si le produit existe depuis trente ans, l'offre actuelle s'est bien diversifiée. «Elles sont acoustiques et décoratives, elles peuvent même être translucides», explique Gilles Granges. Il souligne: «Nous réalisons souvent ce type de travaux sur mesure, avec des LED incrustées. Des motifs ou des photographies peuvent aussi être reproduites sur ce matériau pour un effet très personnalisé.» L'avantage, explique Gilles Granges, c'est que nous pouvons créer des formes diverses ou des pentes qui n'existent pas et obtenir ainsi des plafonds acoustiques.» Il se souvient d'une maison individuelle dans laquelle cette technique a été utilisée sur un espace important. Après trois semaines de travaux, le rendu était à la hauteur des attentes du client. Gypsa SA a également réalisé un plafond totalement noir pour mettre en valeur la décoration du bar d'un hôtel d'altitude, et ce grâce à ce type de toiles. «C'est un peu plus rapide que le plâtre, mais pas plus coûteux, en revanche la technique demande beaucoup plus de minutie», confie Gilles Granges.

«Elles sont acoustiques et décoratives, elles peuvent même être translucides»

Le faible impact du COVID-19

Egalement Président de l'Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres (AVMPP) pendant quinze ans, de 2004 à 2019, l'entrepreneur souligne l'importance de s'adapter aux nouveaux marchés et aux techniques actuelles. Autre adaptation, cette fois-ci d'une autre nature, celle liée à la crise du COVID-19. «Il a surtout fallu organiser les équipes différemment pour éviter une concentration de personnel sur les chantiers; cela a impacté la durée de réalisation de certains ouvrages.» Le patron constate une baisse de la productivité de ses employés, surtout au début de la crise sanitaire. Gilles Granges se rappelle que son personnel était plus stressé: «Ils consultaient en permanence leur téléphone portable pour s'informer de la situation en temps réel. C'était compréhensible et nous avons été tolérants; par la suite et une fois les mesures de protection instaurées au sein de l'entreprise, nous avons poursuivi nos activités quasiment normalement.» Le patron souligne que globalement la demande n'a pas fléchi, hormis peut-être chez certains particuliers. Il confie que le COVID-19 n'a pas affecté son entreprise pour le moment, car la période d'adaptation a été relativement courte. Depuis la fin du mois de mai, la reprise se fait même nettement ressentir chez Gypsa SA qui enregistre de plus en plus de commandes.

Yannick Barillon
Journaliste RP



NICOLAS SEDLATCHEK

Réalisation de toiles tendues dans une villa individuelle



NICOLAS SEDLATCHEK

TRONCHET J.M.

Un artisan qui prend le temps de rénover

Jean-Marc Tronchet vit et travaille à Morges. A la tête d'une entreprise de peinture et de plâtrerie vieille de 70 ans, il poursuit avec passion une tradition familiale. Ses valeurs : écouter et conseiller le client, mais surtout prendre le temps de façonner de petits ouvrages avec soin. Il nous a reçus au cœur de son atelier chargé d'histoire.

« Ce sont les outils de mon père. Je ne m'en sers presque plus, mais ils m'accompagnent toujours dans mon atelier. » Jean-Marc Tronchet a le contact facile. C'est avec le sourire et escorté de son chien Icko qu'il prend le temps d'évoquer son histoire professionnelle. Dans

le jardin de la maison privée où il a grandi, située à côté de son lieu de travail, ce plâtrier-peintre raconte son attachement au métier qu'il pratique depuis toujours.

Son père et son oncle fondent l'entreprise dans les années cinquante. Gamin, Jean-Marc donne déjà des coups

de main sur les chantiers. La suite s'impose comme une évidence : il sera plâtrier-peintre. Il effectue alors son apprentissage chez un ami de la famille et décroche son CFC en 1980, puis son brevet de contremaître. Marié depuis trente ans, ce père de deux enfants a ensuite toujours œuvré avec son père jusqu'à ce que ce dernier lui passe la main il y a vingt-trois ans. L'occasion de procéder à quelques investissements, puis de rafraîchir l'espace de travail : soit deux garages communicants déjà utilisés à l'époque comme ateliers. L'atmosphère y est très authentique, avec des pinceaux et des rouleaux accrochés avec soin.

Être à l'écoute des envies du client

La structure de l'entreprise a toujours été petite : pas plus de deux ouvriers. Cependant,

Jean-Marc choisit aujourd'hui de travailler seul. « J'ai formé une dizaine d'apprentis et j'ai eu la chance d'employer de très

« Pour moi, c'est très important d'entourer mes clients, d'écouter leurs souhaits et de les accompagner dans la concrétisation de chacun de leurs projets. »

bons ouvriers, mais depuis cinq ou six ans, j'apprécie d'organiser mes commandes en toute indépendance, selon mon temps et mes envies. » Il précise : « Pour moi, c'est très important d'entourer mes clients, d'écouter leurs souhaits et de les accompagner dans la concrétisation de chacun de leurs projets. » Jean-Marc aime ce contact et assure avec plaisir le service après-vente. Il raconte en souriant qu'il a beaucoup de clients d'un certain âge et que lors des travaux sur place, il prend le temps de partager la pause café qu'on lui offre avec le cœur : « On crée ainsi du lien social et on fidélise nos rapports avec la clientèle. »

*Les outils du père
de Jean-Marc Tronchet*



YANNICK BARRILLON



Jean-Marc Tronchet
dans son atelier à Morges

YANNICK BARILLON

Dans cette philosophie, l'artisan préfère se consacrer à des travaux de rénovation traditionnels, essentiellement des rafraîchissements intérieurs ou extérieurs en appartement et dans des maisons individuelles. Il souligne que la pose de papiers peints a bien diminué ces dernières années au profit de plaques en plâtre que l'on peut habiller de peinture. L'entrepreneur déclare réaliser toutefois moins de plâtrerie qu'il y a quinze ans. Lorsqu'il doit exécuter des ouvrages plus conséquents qui nécessitent des machines spécifiques, il n'hésite pas à collaborer avec des collègues de la région.

Un artisan amoureux de la couleur

Jean-Marc Tronchet est surtout un amoureux des couleurs plutôt flashy. Les murs extérieurs de son atelier sont d'ailleurs recouverts d'un rouge bordeaux. «Chaque chantier a sa personnalité et j'apprécie de conseiller mes clients sur l'impact d'une

couleur, que ce soit pour une chambre d'enfant ou un salon, car c'est souvent difficile de se faire une idée sur un simple échantillon», confie le peintre. Au début, nous réalisions nous-mêmes les couleurs à l'atelier avec des pigments. Cette époque est révolue tant les produits ont évolué. Ce patron est d'ailleurs toujours prêt à tester les dernières nouveautés et donne volontiers un retour aux fabricants. «Tout est disponible très rapidement auprès des fournisseurs locaux qui offrent désormais des peintures solubles à l'eau, moins polluantes», précise Jean-Marc Tronchet.

Rénover pour embellir

L'entreprise accepte des chantiers sur tout l'Arc lémanique. La qualité de son travail lui amène souvent de nouveaux clients par bouche-à-oreille. Il confie : «Ce que j'aime dans mon métier c'est redonner vie à un espace délabré, l'embellir et partager la satisfaction finale du particulier

qui me confie un mandat.» En cette période de crise sanitaire, Jean-Marc Tronchet s'est adapté à une baisse temporaire des commandes, mais constate que depuis la fin du mois de mai, le téléphone retentit à nouveau plus souvent. Il s'en réjouit, mais regrette toutefois que durant cette période plus difficile de nombreux chantiers de la région n'aient pas fait appel à des artisans locaux.

Cet ancien hockeyeur en Ligue nationale poursuit son activité avec toujours autant de passion et d'ouverture aux autres : «Je sais aujourd'hui que mes enfants ne souhaitent pas reprendre l'entreprise familiale. Ce qui m'importe, c'est qu'ils soient heureux dans leur choix et si J.M. Tronchet cesse à ma retraite, ce n'est pas très grave.»

Yannick Barillon
Journaliste RP

«Ce que j'aime dans mon métier c'est redonner vie à un espace délabré, l'embellir et partager la satisfaction finale du particulier qui me confie un mandat.»

PARTENA

pour la fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture.

Magnum-Partenaires



AKZO NOBEL COATINGS AG
Industriestrasse 17a, 6203 Sempach Station
www.sikkens-center.ch



KNUCHEL FARBEN SA
Steinackerweg 11, 4537 Wiedlisbach
www.colorama.ch



BOSSHARD + CO. AG
Infangstrasse 97, 8153 Rümlang
www.bosshard-farben.ch



RUPF + CO. AG
Eichstrasse 42, 8152 Glattbrugg
www.ruco.ch



CAPAROL FARBEN AG
Gewerbstrasse 5, 8606 Nänikon
www.caparol.ch



SAINT-GOBAIN WEBER AG
Täferstrasse 11b, 5405 Baden-Dättwil
www.weber-marmoran.ch



KARL BUBENHOFER SA
Hirschenstrasse 26, 9201 Gossau
www.kabe-peintures.ch



SOCOL SA
Rue du Lac 24, 1020 Renens
www.socol.ch



KNAUF SA
Kägenstrasse 17, 4153 Reinach/BL
www.knauf.ch



STO AG
Südstrasse 14, 8172 Niederglatt
www.stoag.ch



FREPP

fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
www.frepp.ch

LES VRAIS PROS!

... mettent en œuvre des matériaux de qualité.

IRES

Medium-Partenaires



«Alle Werkzeuge für Malerprofis»
«L'outillage complet des peintres pros»

ALFONS HOPHAN AG
www.hola.ch



vernis et peintures

DOLD AG
www.dold.ch



GREUTOL SA
www.greutol.ch



PEKA
www.peka.ch



VERNIS CLAESSENS SA
www.claessens.ch

Basic-Partenaires

PERMAPACK AG
www.permapack.ch

FESTOOL SCHWEIZ AG
www.festool.ch

SAX-FARBEN AG
www.sax.ch

TOUPRET SUISSE SA
www.toupretpro.ch

STORCH (SCHWEIZ) AG
www.storch.ch

LANIT SA
www.lanit.ch



Le groupe de sponsors s'engage pour la formation et la formation continue des peintres et des plâtriers. Grâce à un concept de soutien à long terme et à la collaboration précieuse entre les membres du groupe de sponsors et la FREPP, les objectifs visés peuvent être réalisés de façon efficiente et orientée sur le but.

La FREPP recommande à ses membres de privilégier pour leurs activités commerciales les partenaires de l'association. **La FREPP remercie les partenaires pour leur engagement !**

www.groupe-de-sponsors.ch

« La formation se diversifie, certaines compétences se perdent »

Techniques de décoration à l'ancienne est un ouvrage de plus de 130 pages réalisé par Jean-Philippe Pahud et édité par la FREPP.

Le Veveysan Jean-Philippe Pahud a enseigné pendant quarante-deux ans dans différentes écoles professionnelles. Tout juste retraité, il a accepté de se livrer sur son parcours et partage son regard d'expert sur l'évolution des métiers de peintre et de plâtrier. Rencontre dans son chalet à Torgon.

« Je suis un retraité junior », dit-il en souriant ! Jean-Philippe Pahud a cessé d'enseigner l'an dernier après quarante-deux ans de cours aux apprentis plâtriers-peintres, candidats au brevet et à la maîtrise fédérale. Entre sa passion pour la guitare, son groupe de musique country américaine et ses projets d'écriture, il confie : « Je me demande comment je trouvais du temps pour travailler avant ! » Autant dire que ce vaudois s'active avec une bonne humeur contagieuse. C'est

autour d'un café croissant qu'il nous accueille sur la terrasse fleurie de son chalet à Torgon. Au menu de la rencontre : évoquer son parcours et sa vision transversale pour retracer l'évolution de la formation des plâtriers-peintres. L'homme n'a pas seulement l'expérience d'un professeur, il a grandi avec un père patron d'une entreprise de plâtrerie-peinture. En 1974, Jean-Philippe Pahud termine son apprentissage de plâtrier-peintre puis décroche sa maîtrise fédérale en 1985. Atypique, il saisit au pied levé l'opportunité d'enseigner lorsque son ancien professeur Roland Monnard de l'école professionnelle de Vevey l'invite, la veille au soir, à dispenser dès le lendemain son premier cours à une classe d'apprentis. Il n'a alors que vingt-trois ans. Jusqu'en 2019, il ne cessera d'enseigner auprès de diverses institutions entre Vevey, Lausanne, Morges et Tolochenaz.

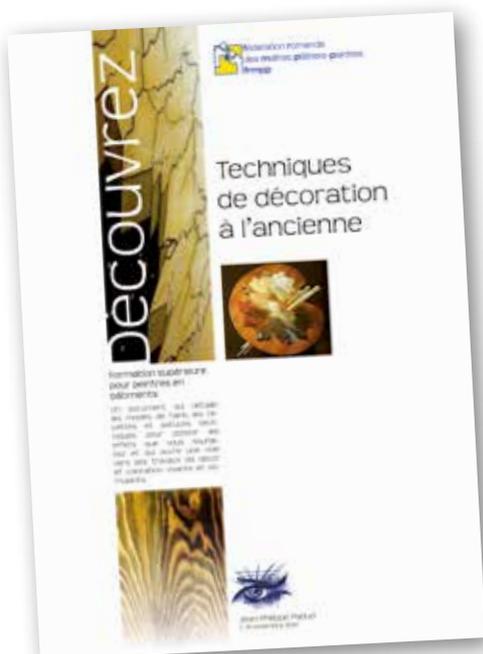
Vers une formation harmonisée plus exigeante

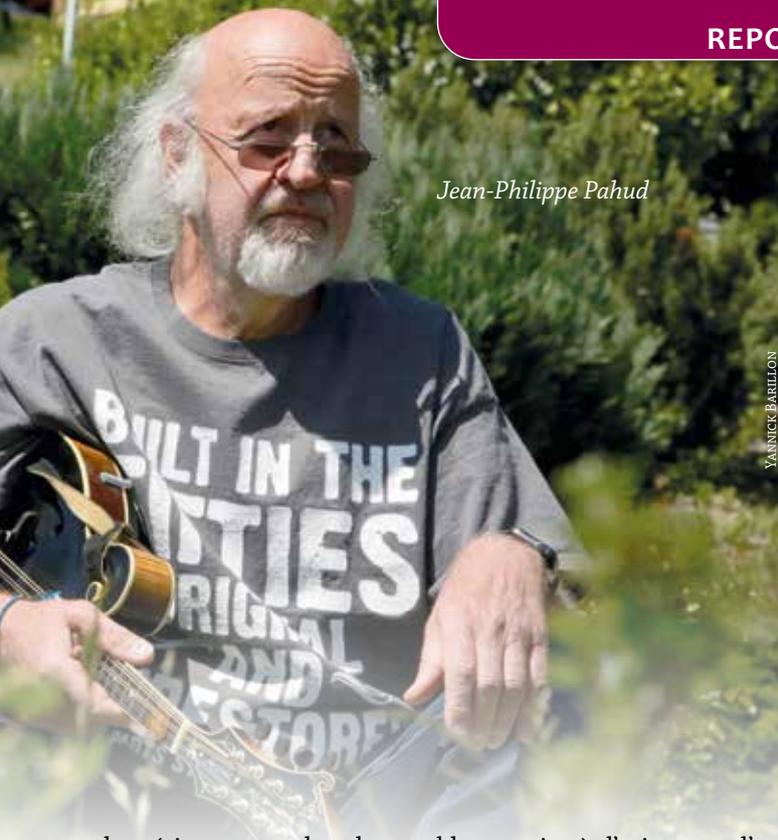
La première évolution du métier, on la doit selon lui à la cantonalisation des écoles professionnelles. Dès 1992, les élèves ne se rendent plus à celle de Vevey. Tous les cours se dispensent à l'école de Lausanne, l'EPSIC, puis dès 2002 dans le bâtiment de Marcelin à Morges

« Quand on a envie, on trouve les moyens ; quand on n'a pas envie, on trouve des excuses. »

pour une centralisation de la formation vaudoise. Le centre de Tolochenaz ouvre aussi ses portes, en 1988, et complète cette évolution en offrant un lieu de perfectionnement pour les candidats romands à la maîtrise.

Résultat : une formation harmonisée qui marque un tournant avec les années septante. Les chargés de cours doivent désormais être titulaires d'une maîtrise ou d'une licence universitaire. L'enseignement devient plus pointu et se concentre sur trois branches principales : « la technologie », à savoir les connaissances professionnelles





Jean-Philippe Pahud

YANNICK BARILLON

sur le métier, comme la coloration et les techniques de travail, puis le calcul professionnel et le dessin. Jean-Philippe Pahud constate: «Le contenu des matières évolue vers plus de spécialisation et confronte les apprentis à des programmes plus exigeants qu'avant.» Il analyse: «Cela fait souvent beaucoup à assimiler pour des élèves qui n'ont pas toujours des niveaux similaires et une masse de matières à enseigner pour les professeurs sur une courte durée.» Pour le vaudois, la formation s'adapte aujourd'hui à l'économie. Il faut aller vite, estime-t-il. Les matériaux et les techniques changent aussi constamment. Cela étant, l'apprentissage se fait au détriment des techniques anciennes qui se perdent. Pour lui, «il y a donc davantage de besoins en formation continue pour les ouvriers en activité dans ces secteurs.»

Des supports de cours plus adaptés

En parallèle, les documents de cours se modernisent. «On est passé de simples feuillets en classeur, de la craie et du ta-

bleau noir, à l'existence d'un livre de référence», explique Jean-Philippe Pahud. Cette nouvelle «bible du métier», toujours actuelle, s'intitule «Technologie pour peintre», éditée par Ava Color. Traduit du Suisse-allemand, l'ouvrage paraît en français en 2014. Sa sortie, attendue, se fait en même temps qu'une harmonisation et un renouvellement des règlements d'apprentissage. Jean-Philippe Pahud relève: «A partir de ce moment-là, on assiste à plus de synergie et de collaborations entre les enseignants des différents cantons romands. Le retraité vaudois n'est pas en reste puisqu'il a rédigé de nombreux ouvrages complémentaires, notamment sur les techniques de décoration ancienne pour la FREPP ou encore «Optique et Couleurs» au CEPMP.

Deux formations au lieu d'une

En 40 ans, la formation des plâtriers-peintres a bien changé, notamment depuis qu'elle a été scindée en deux dès la rentrée 2015-16. L'enseignant

commente: «Cela engendre une plus grande spécialisation, mais avec le revers d'une perte de compétences.» Lorsque l'on sait que bon nombre choisissent ces formations par défaut et n'achèvent souvent pas leur cursus, il y a de quoi s'inquiéter pour la relève. L'important est de motiver les jeunes. Toutefois, la création de projets pédagogiques collectifs romands est difficile à mettre en place. Jean-Philippe Pahud constate aussi beaucoup de différences selon le canton d'origine des étudiants. Les structures ou les équipements de cours fluctuent en fonction des budgets à disposition. Il souligne pourtant l'importance de bénéficier d'outils pour mieux comprendre la théorie, à l'instar des démonstrations en chimie ou des mélanges de couleurs. Tout le monde ne peut pas investir dans ce sens. Il conclut néanmoins par une devise souvent exprimée à ses élèves: «Quand on a envie, on trouve les moyens; quand on n'a pas envie, on trouve des excuses.»

Vers un tournant numérique ?

En fonction de la volonté des directions d'écoles, le numérique progresse depuis quelques années avec l'existence de salles d'ordinateurs mises à disposition des étudiants. Jean-Philippe Pahud évoque aussi de nouvelles initiatives comme l'élaboration par d'anciens collègues de questionnaires en ligne. La pandémie du COVID-19 a selon lui forcé l'émergence de ces nouvelles

méthodes de travail avec les étudiants. Il estime qu'à l'avenir l'informatique et le travail en ligne ont de bonnes chances de se développer. Cela participe à l'évolution constante des métiers et de la formation. Désormais, Jean-Philippe Pahud observe cela d'un œil plus extérieur et se consacre à ses passions de toujours: la musique et l'écriture. Il met toutefois volontiers son esprit curieux et sa longue expérience au service d'une réflexion globale sur la formation.

Yannick Barillon
Journaliste RP

La pandémie du COVID-19 a selon lui forcé l'émergence de ces nouvelles méthodes de travail avec les étudiants.



Les systèmes de fermeture
dormakaba
Votre sécurité, notre priorité

Projet Immeuble Point de Vue à Granges-Paccot



Projéct Movarco à Givisiez

Ecole DOSF à Fribourg



**Commerce de fer
fribourgeois SA**

www.cdff.ch

Police cantonale à Fribourg



Musée Chaplin's World à Corsier-sur-Vevey



Informations sur les assemblées générales cantonales

FRIBOURG

Assemblée générale AFEPP

Le comité de l'Association fribourgeoise des entreprises de plâtrerie-peinture fixera la date de l'assemblée générale lors de sa séance du 25 juin 2020. Une communication sera faite personnellement aux membres ainsi que sur le site internet de l'association www.afmpp.ch (ndlr : compte tenu des délais d'impression, nous n'avons pu communiquer la décision du 25 juin).

GENÈVE

Assemblée générale GPG

L'assemblée générale de la GPG, initialement prévue le 11 juin, a été reportée au lundi 12 octobre 2020. Le comité de la Gypserie-Peinture Genève espère que d'ici cette date l'autorisation de manifestations publiques jusqu'à 300 personnes,

possible à nouveau depuis le 6 juin suite à l'annonce du Conseil fédéral le 27 mai dernier, sera toujours en vigueur, ce qui permettra de partager un moment de convivialité. Si une nouvelle vague devait se produire et que la situation sanitaire ne devait pas permettre un tel rassemblement à l'automne, alors il sera procédé par correspondance ou par format électronique.

NEUCHÂTEL

Assemblée générale ANEPP

Les membres du comité de l'ANEPP ont décidé de reporter l'assemblée générale annuelle ordinaire, qui été initialement prévue le 5 juin 2020, au 10 septembre. Celle-ci se déroulera dans l'intimité des membres affiliés à l'Association cantonale neuchâteloise des entreprises de plâtrerie-peinture.

Cependant, les membres du comité se réservent le droit de revenir sur leur décision dans le cas où les directives concernant les mesures de distanciation sociale ordonnées par l'OFSP devaient évoluer favorablement au rassemblement de personnes d'ici la fin de cet été.

VALAIS

Assemblée générale AVMPP

La décision concernant l'organisation de l'assemblée générale de l'Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres sera prise lors du comité AVMPP du 18 juin 2020. Une communication sera faite personnellement aux membres ainsi que sur le site internet de l'association www.avmpp.ch (ndlr : compte tenu des délais d'impression, nous n'avons pu communiquer la décision du 18 juin).

VAUD

Assemblée générale GVEPP

Le Groupe vaudois des entreprises de plâtrerie-peinture prendra une décision quant à la mise sur pied de leur assemblée générale lors de la séance du comité du 17 juin 2020. Une communication sera faite personnellement aux membres ainsi que sur le site internet de l'association www.gvepp.ch (ndlr : compte tenu des délais d'impression, nous n'avons pu communiquer la décision du 17 juin).

FREPP

PUB



Moins de tracas pour les indépendants.

L'assurance des chefs d'entreprise de la Suva offre une protection financière unique en son genre aux personnes exerçant une activité lucrative indépendante en cas de maladies professionnelles et d'accidents du travail ou durant les loisirs. Les membres de la famille travaillant dans l'entreprise sans percevoir de salaire soumis à l'AVS peuvent également en bénéficier. Infos complémentaires: www.suva.ch/chefsentreprise.

Demandez une offre: 0848 820 820

suva

L'entreprise neuchâteloise Colorix lance un simulateur de couleur en ligne

Notre simulateur est le premier du genre à offrir cette flexibilité informatique.

Connue pour son détecteur de couleurs au format de poche – le Colorcatch Nano – et ses applications iOS et Android, la société Colorix propose désormais de changer la couleur d'une maison via Internet.

Choisir, visualiser, communiquer et valider!

Dans la recherche de l'esthétique d'une pièce (chambre, salon, entrée, salle de bain, cuisine) ou d'un immeuble, la couleur joue un rôle primordial. Choisir la « bonne » couleur est une étape importante et il est essentiel de bien conseiller ses clients avant la mise en peinture. Depuis 2010, la société

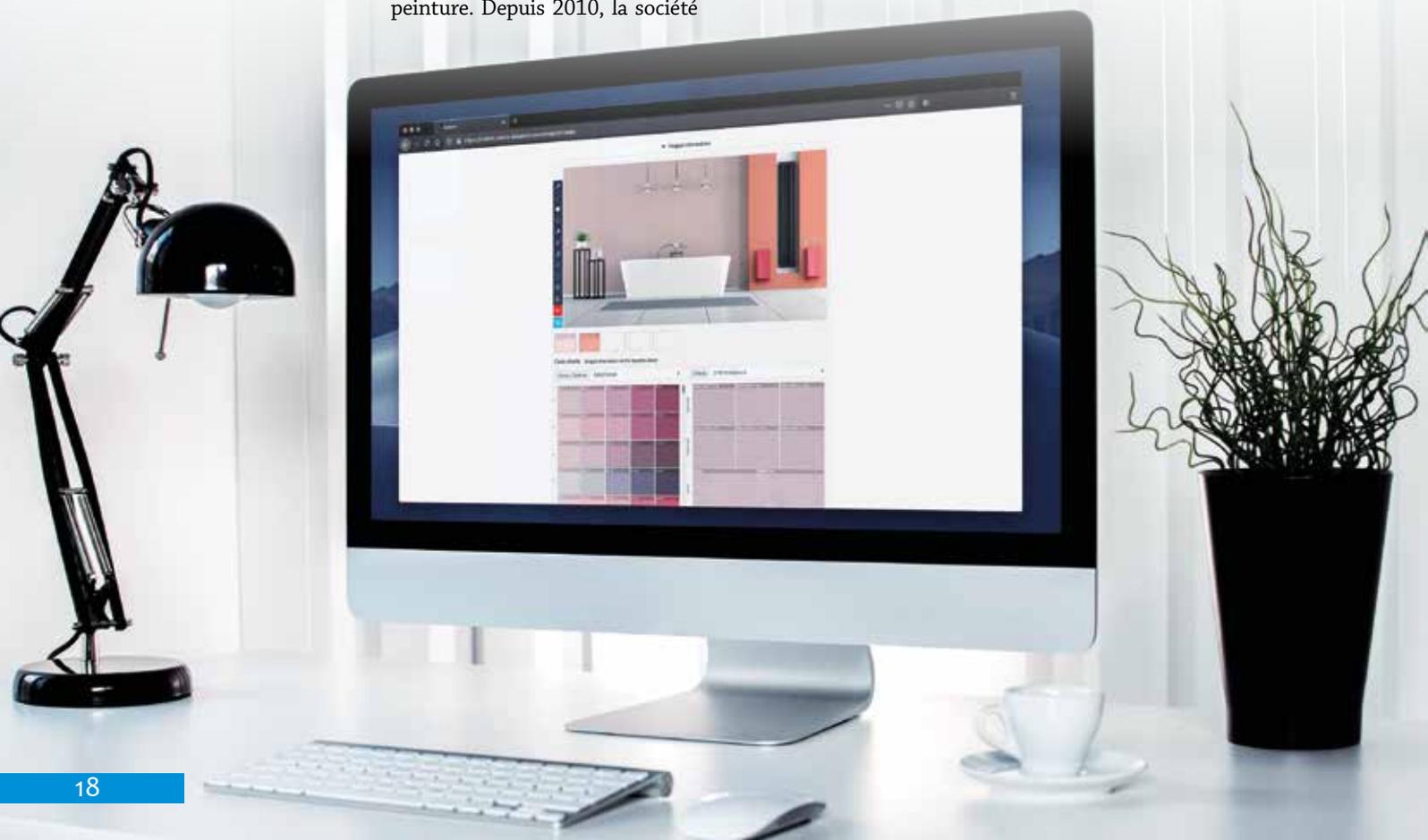
suisse Colorix (www.colorix.ch) a créé de nombreuses applications iOS et Android permettant de visualiser à l'avance une ou plusieurs couleurs sur la façade de sa propre maison.

Parce qu'il n'est pas toujours facile de se rendre compte du résultat d'une couleur sur un écran de Smartphone, Colorix a décidé de développer un simulateur de couleur en ligne. A la différence de solutions déjà disponibles sur le marché, le logiciel de Colorix a été conçu de façon à être parfaitement lisible sur tous les supports, que ce soit un PC, un Mac, une tablette ou un Smartphone. Grâce

à la technologie « responsive », il n'est plus nécessaire de zoomer ou de balayer longuement l'écran pour visualiser le projet.

Une visualisation réaliste des couleurs et des matériaux!

De plus, le nouveau logiciel permet de télécharger ses propres photos plutôt que de travailler sur des images préprogrammées. D'un simple clic, l'utilisateur sélectionne différentes couleurs à partir des nuanciers correspondant à ceux des fabricants de peintures et sauvegarde son projet, y. c. toutes les indications techniques néces-



saies, dans un fichier PDF. Cette visualisation permet d'obtenir une image des parties à peindre (pièces intérieures, façades, etc.) avec les couleurs choisies, tout en prenant en compte les matériaux. C'est la solution idéale pour tester des idées, développer et voir comment les produits sélectionnés interagissent ensemble. Sur la base des souhaits et variantes exprimés, les peintres sont en mesure de fournir des images avant/après et d'établir une offre rapide et complète à leurs clients.

Export/import de projets

Les projets peints peuvent être importés et exportés entre les apps iPhone, iPad et Android et le simulateur. Selon David Maurer, fondateur de Colorix, «Notre simulateur est le premier du genre à offrir cette flexibilité informatique. C'est un gain de temps et un avantage concurrentiel non négligeable puisqu'il n'est plus nécessaire de repeindre un projet depuis le début, même si l'on change d'appareil.» Grâce au logiciel de Colorix, un projet est exporté en deux clics par email et importé tout aussi aisément sur une autre plateforme.

Gain de temps et d'argent

En général, une entreprise de peinture se rend chez un client avec un nuancier de couleur. Parmi toutes ces couleurs, il n'est pas facile de faire son choix. De plus, les couleurs sur le nuancier sont trop petites et il est difficile pour le client de réussir à se projeter vers le résultat attendu. Le client demande au peintre de lui soumettre un échantillon. Le peintre retourne dans un point de vente de peinture, commande un litre de la couleur choisie, retourne chez son client et peint un ou deux

mètres carrés. Une fois la peinture séchée le client dit: «C'est trop foncé, pourriez-vous me refaire un échantillon un peu plus clair?». Pour le peintre, ce sont beaucoup de trajets, de temps et d'argent, qu'il peut difficilement facturer puisqu'il espère obtenir la commande pour peindre toute la maison. Avec le simulateur de couleur en ligne activé sur son site Internet, le peintre dispose d'une solution innovante pour ses clients. Ces derniers peuvent effectuer par eux-mêmes, depuis chez eux, une simulation de la couleur sur toute leur façade et pas uniquement sur un mètre carré. Ils arrivent ainsi à mieux se projeter vers le résultat souhaité et prendre leur temps pour se décider. Le peintre n'a ainsi plus besoin de fournir de nombreux échantillons et d'accomplir autant de déplacements. De plus, le simulateur s'adapte à n'importe quelle taille d'écran. Le peintre peut ainsi dire qu'il a une application web qui fonctionne parfaitement sur iOS et Android.

En cette période de coronavirus Covid-19, le simulateur prend tout son sens. Le peintre peut proposer de nombreuses simulations de façades à ces clients et ceci par email. Il évite le contact physique avec ses clients et respecte ainsi les règles de la distanciation sociale.



- Plusieurs entreprises de peinture ont déjà fait l'acquisition de ce simulateur pour leur site Internet.
- Une vidéo du simulateur est disponible sur www.colorix.ch -> Produits -> Simulateur de couleur en ligne.

Colorcatch Nano

Le Colorcatch Nano est entièrement produit entre Neuchâtel et Yverdon. Ce colorimètre de nouvelle génération est capable de mesurer la couleur exacte d'une surface... y compris le crépi ou un mur sale! En outre, une précision accrue lui permet d'extraire jusqu'à cinq couleurs dominantes. Plus de 400 nuanciers (RAL, NCS, etc.) sont disponibles via www.colorix.com/update. Doté d'une caméra,

le Nano arrive à mesurer la couleur d'un détail infime de l'ordre de 9 pixels, permettant la mesure de couleur d'un seul fil d'une chemise. «Les peintres en bâtiment ne peuvent pas passer à côté du digital qui leur procure un immense gain de temps!», conclut David Maurer.

Prix

En partenariat avec la FREPP, la liste de promotions ci-dessous est uniquement valable pour les membres de la FREPP. Veuillez simplement passer votre commande en envoyant un email à info@colorix.ch ou en téléphonant au 032 740 14 14.

Colorix SA

Produit	Prix en CHF	Promo membres FREPP
Développement de votre simulateur de couleurs en ligne pour votre site Internet	Fr. 2500.-	Fr. 2500.- + un Colorcatch Nano offert!
Colorcatch Nano	Fr. 489.-	Fr. 389.-
Référencement de votre entreprise de peinture dans l'annuaire des applications iOS et Android Colorix.com	Fr. 49.-/année	Fr. 29.- la première année

(Prix: TVA non comprise)



SIVACOLOR sa Couleurs & Vernis

Peintures et vernis
Isolation extérieure
Revêtements de façades
Décoration

SIERRE — MARTIGNY — MONTHEY

STEVE PERRUCHOU

Président de l'ASCP section romande



TUYAUMAX[®]

Renens - Genève - Yverdon



Contrôle par caméra • Débouchage • Entretien • Vidange

24h / 24h • 365 jours par année

pour vos écoulements et canalisations



info@tuyaumax.ch

0848 852 856

www.tuyaumax.ch



RUGO
VERNIS ET COULEURS



RUCOPERL 118 wv incolore

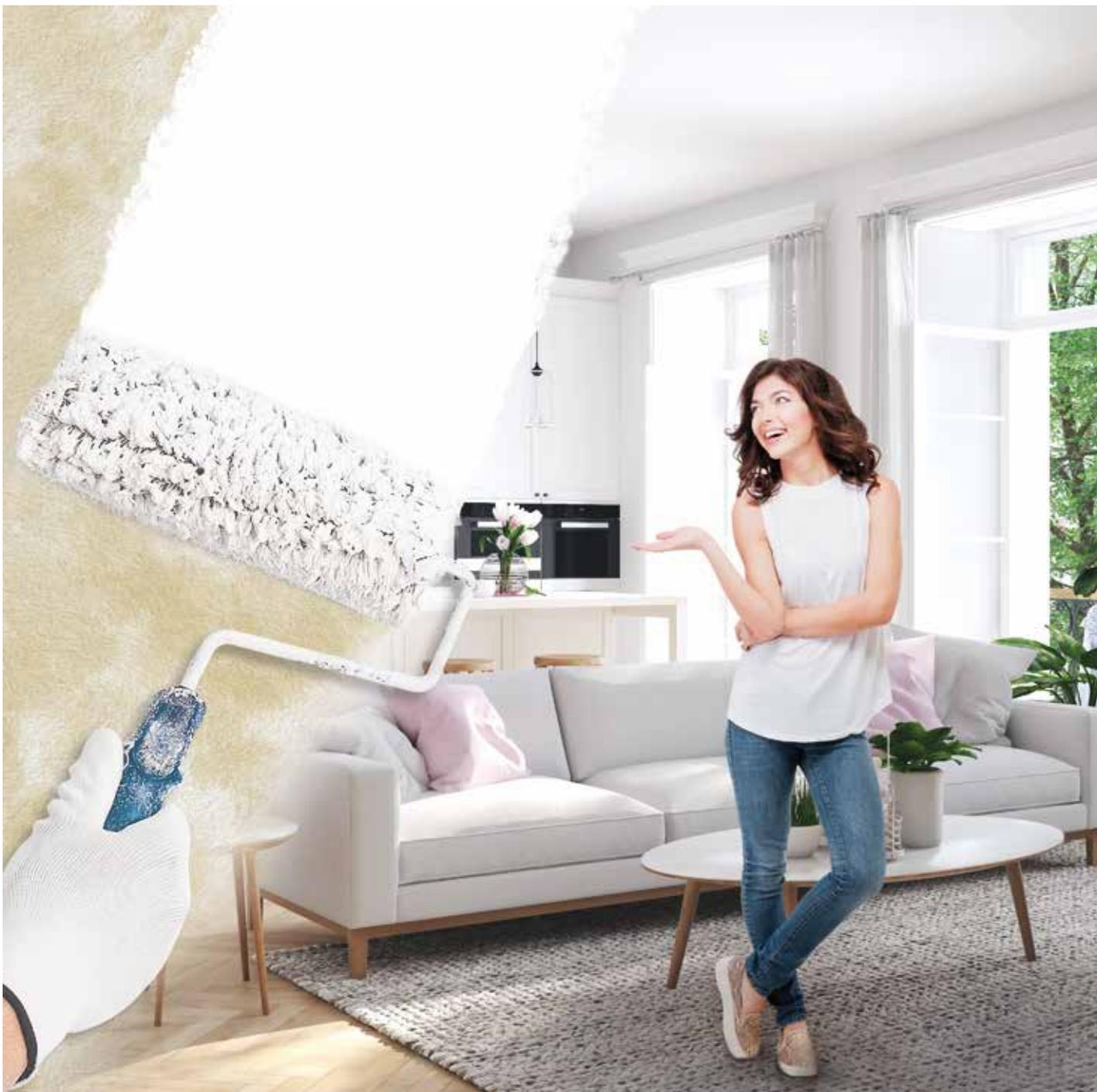
Imprégnation de protection pour supports minéraux

Agent hydrophobe et oléophobe incolore, à base d'eau et de liaisons de silane fluorocarbone, pour le traitement de supports minéraux absorbants comme le béton apparent, les ouvrages en maçonnerie, les façades, les murs en pierres naturelles et artificielles, etc. Ne convient pas pour les surfaces horizontales (humidité stagnante) à l'extérieur.

- action hydrofuge et oléofuge (résistance aux taches) très efficace et durable
- prévient l'absorption d'eau et l'accumulation d'humidité dans les ouvrages en maçonnerie (pertes thermiques plus faibles, aucune efflorescence saline et pas de taches d'eau sombres sur le béton)
- les salissures, algues et moisissures peuvent être évitées dans l'ensemble
- à pores ouverts; la respirabilité de la maçonnerie est entièrement préservée
- pratiquement aucun effet superficiel visible, effet de consolidation limité



Peintures de qualité suisse



AQUA ISOBLOC*xtrem*

*Conçu pour relever
les plus grands défis!*

Garantie dans le domaine des peintures et revêtements



NORMES PARTIE 2/2

L'article paru aux pages 25 à 27 du numéro 46 du FREPP Info datant du mois de mars 2020, traitait les garanties dites « Longues durées ». Il était intitulé « NORMES Partie 1 sur 2 ». Cette seconde partie se consacre aux différents supports légaux qui entrent en vigueur dans le bâtiment.

Définition du terme **garantie**

La garantie est l'obligation que la loi ou le contrat impose à celui qui transmet la propriété ou la jouissance d'un bien ou d'une créance, de prendre fait et cause pour celui auquel il a transféré ses droits lorsqu'un tiers vient à contester ceux de ce dernier.

En d'autres termes, cela signifie que si vous réalisez un travail, le futur propriétaire est en mesure de s'attendre que ce dernier soit conformément réalisé et qu'il puisse en jouir de façon régulière et optimale.

Dans le bâtiment, nous devons nous soustraire au Code

des Obligations (CO), édité par la chancellerie fédérale, mais aussi à des normes établies par la Société des Ingénieurs et Architectes (SIA), en accord avec

les différents organismes des métiers de la construction.

Dans la Code des Obligations, tout ce qui traite des rapports entre les différentes parties se côtoyant dans la construction se trouvent dans le titre « Onzième ». Avec l'article 363 qui définit les rôles de l'entrepreneur et du maître commence ce titre. Les articles se suivent, allant de: « Effets du contrat (art. 364) jusqu'à (art. 379) « Mort ou incapacité de l'entrepreneur ».

Il est important de préciser que l'article 371, alinéa 2, stipule qu'en cas de défauts, la ou les fautes incombent aussi bien à l'entrepreneur, qu'à l'architecte, voire même l'ingénieur.

Il est important de préciser que l'article 371, alinéa 2, stipule qu'en cas de défauts, la ou les fautes incombent aussi bien à l'entrepreneur, qu'à l'architecte, voire même l'ingénieur.





Effectivement, si l'entrepreneur peint une dalle en béton construite avec un dosage de ciment trop faible ou un ferrailage mal approprié pour une surface trop importante et qu'une fissure se produit, ce n'est pas un problème de peinture, mais de statique du bâtiment ou de mise en œuvre

Il doit toujours être signé par les deux parties, c'est :
Le texte du contrat.
Il prime donc sur tous les autres documents.

de la maçonnerie. Même en traitant superficiellement cette fissure, le cas ne sera jamais réglé correctement, et surtout n'incombe en rien à l'entreprise de peinture.

Il est également important de préciser que nous avons également, comme nous le disons dans notre jargon, les « Normes SIA ».

Diverses Normes SIA en applications pour notre profession

Normes 118 : Conditions générales pour l'exécution des travaux de construction.

Normes 257 : Travaux de peinture et de revêtements muraux

Normes 222 : Echafaudages – Prestations et fournitures

Normes 243 : Isolations thermiques extérieures crépies

Normes 242 : Plâtrerie, crépisage et construction à sec

Il est sage, afin que cet article puisse vous aider dans vos diverses activités, de préciser que ces normes ne peuvent pas être copiées ou photocopiées, ou alors seulement avec l'autorisation de la SIA.

La norme 118 est, comme son nom l'indique, la base légale des conditions générales.

Les chapitres 5 « Métrés, acomptes, garanties et dé-

compte final » et 6 « Réception de l'ouvrage et responsabilité pour les défauts » répondront à toutes vos demandes et vous aideront à définir correctement vos obligations à court, moyen et long terme.

Un autre élément est très important en matière de relations entre l'entrepreneur et le maître. Il doit toujours être signé par les deux parties, c'est : **Le texte du contrat**. Il prime donc sur tous les autres documents.

Nous avons également trouvé sur internet un site très précieux à ce sujet. Vous y accédez sous : www.gross-law/fileadmin/documents - La garantie pour les défauts. C'est un document de 24 pages présentées et analysées par le Dr Daniel Guichard, Docteur en droit, LL.M., avocat spécialiste FSA en droit de la construction et de l'immobilier, Lausanne.

Ecaillage de la peinture par manque de préparation. La faute incombe à l'entreprise de peinture



Résurgences de sel alcalin du ciment dues à la pénétration d'eau de pluie dans des petites fissures du béton. La faute ne peut en aucun cas incomber à l'entreprise de peinture

Conclusion

Nous espérons que les informations transmises au travers de cet article puissent vous aider dans vos tâches administratives, au sujet de garanties qui

sont appliquées dans le bâtiment. Mais notre vœu le plus sincère est que vous n'en ayez pas trop souvent besoin.

En cas de doutes, vous avez aussi la possibilité de faire appel à un

expert reconnu par la Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture (FREPP).

Techno GR
Thierry Viénet



Ecaillage de la peinture par manque de couche de fond. La faute incombe à l'entreprise de peinture



City Perl - Les couleurs des quatre saisons

La technologie Aqua Dry innovante garantit un traitement de 3 à 35 °C. Grâce à ses propriétés de système ExP (Extreme Protection), les façades City Perl sont pratiquement indestructibles face aux intempéries et au rayonnement UV. Le liant à base de résine de silicone unique et puissant forme une surface super-hydrophobe, autonettoyante avec un Clean-Effect.



Avril - Septembre

ACTION: pas de supplément pour le teintage!

Profitez de l'occasion: achetez la peinture pour façades City Perl et économisez le supplément pour le teintage. Valable du 17 avril au 30 septembre 2020.



LES PRODUITS DOLD SONT DÉVELOPPÉS, FABRIQUÉS ET CONDITIONNÉS EN SUISSE.

 **DOLD**
verniss et peintures

Le nouveau pavillon d'hospitalisation en forme de S augmente la capacité de Barmelweid avec 110 lits supplémentaires.



La clinique Barmelweid : Des systèmes de construction adaptés à une transformation constante

À l'origine, la maison de santé «Heilstätte Barmelweid» inaugurée en 1912 était un sanatorium pour les patients souffrant de la tuberculose. Aujourd'hui, cette clinique spécialisée et de réadaptation propose un large éventail de prestations, parmi lesquelles la réadaptation gériatrique, cardiovasculaire, pulmonaire et touchant à la médecine interne. La clinique propose également la médecine psychosomatique, la psychothérapie et la médecine du sommeil. Grâce à la mai-

son A nouvellement construite, la clinique a pu répondre non seulement aux nouveaux besoins en espace, mais aussi aux exigences élevées en matière de physique du bâtiment dans le secteur de la santé avec les systèmes de construction à sec de Rigips.

Cet imposant bâtiment en S, directement raccordé au pavillon d'hospitalisation existant, a permis d'augmenter le nombre de lits dans la maison de santé Barmelweid de 69 lits en 1912 à 280 aujourd'hui. Outre les

66 chambres de patients, le nouveau bâtiment abrite également des locaux destinés à la thérapie et à la formation, les bureaux de l'administration et le restaurant Barmelguet. Dans les étages avec les chambres de patients (du 1^{er} au 3^e étage), la construction à sec en plâtre est particulièrement appropriée pour un aménagement intérieur efficient.

La construction à sec en plâtre est particulièrement appropriée pour un aménagement intérieur efficient.





Le panneau incliné pour l'éclairage indirect est également réalisé au moyen de systèmes de construction à sec en plâtre.



Respect des exigences acoustiques élevées

Les plaques spéciales en plâtre cartonnées, armées de fibres, pour construction antichoc (du 1er au 3e étage) étaient prédestinées pour répondre aux importantes sollicitations mécaniques et en matière de physique du bâtiment de cet édifice. Les cloisons des corridors sont réalisées avec des constructions sur montants doubles à parement double. Il en va de même pour les cloisons de séparation entre chambres, dont le parement est constitué de

plaques de plâtre RB. Dans l'aile administrative (rez-de-chaussée), les cloisons des corridors sont réalisées avec des plaques spéciales, partiellement courbées, qui permettent de fixer des charges sans chevilles. Les cloisons de séparation des bureaux sont constituées d'une construction hybride, avec des carreaux de plâtre massif aux propriétés de régulation du climat intérieur et des plaques spéciales en plâtre cartonnées, armées de fibres, pour l'isolation acoustique; les plafonds en plâtre perforés assurent ici des conditions acoustiques idéales.

Produits et quantités (extrait)

Plaque de plâtre RB/RF 12,5 mm	13 000 m ²
Plaque de plâtre fibrée Rigips® Duraline 12,5/15 mm	20 000 m ²
Plaque de plâtre fibrée Rigips® Habito 12,5 mm	3 000 m ²
Plaque de plâtre perforée Rigiton® Ambiance 8 / 15 / 20 12,5 mm	2 000 m ²
Carreau massif Alba®balance 25 mm	1 200 m ²
Carreau massif Alba® hydro 100 mm	1 000 m ²
RiAccess® (Portes de gaines tech. et ouvertures de révision)	32 pièces
Divers Profilés	54 000 m
Divers éléments préfabriqués	2 300 m

Avantages pour le climat intérieur et sur le système mécanique

Dans l'aile administrative au rez-de-chaussée, les cloisons des corridors, partiellement courbées, sont réalisées avec des plaques qui permettent de fixer des charges. Cette solu-

Les constructions (extrait)

Les cloisons du corridor des chambres de patients	CW 75+75 / 205, chacune 2 x Duraline 12,5 mm
Les cloisons de séparation des chambres des patients	CW 100 / 150, chacune 2 x RB 12,5 mm
Les cloisons du corridor des bureaux	CW 50+50 / 155, chacune 2 x Habito 12,5 mm
Les cloisons de séparation des bureaux	CW 75 / 125, chacune 1 x Duraline 12,5 +Alba®balance 25 mm
Les plafonds des bureaux / zone d'attente	CD 27+27, 1 x Rigiton® Ambiance 12,5 mm / Alba®balance 25 mm (frise de bord)



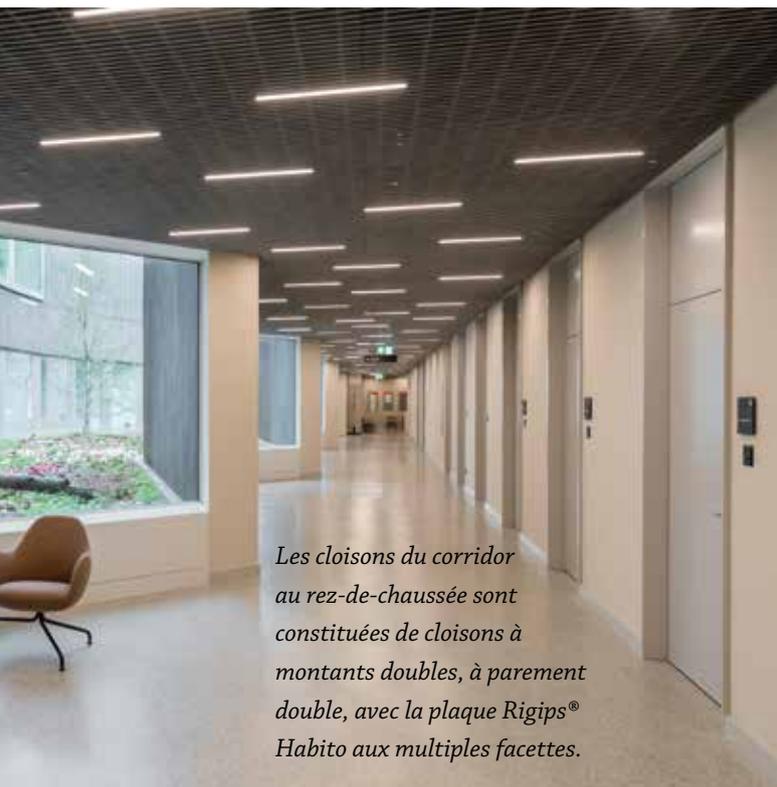
L'objet en un coup d'œil

La surface de plancher	40 300 m ²
Le volume du bâtiment	138 500 m ³
L'achèvement de la construction	en 2019
L'investissement	environ CHF 113 Mio

tion permet de fixer des charges sans chevilles, par exemple des tableaux blancs et des étagères. Quant aux cloisons de séparation, elles sont constituées d'une construction hybride avec le carreau de plâtre massif, aux propriétés de régulation du climat, et des plaques spéciales en plâtre cartonnées, armées de fibres pour l'isolation acoustique. Les plafonds en plâtre perforés assurent, ici aussi, des conditions acoustiques idéales. Avec le certificat de qualité « reconnaissance de l'Excellence avec cinq étoiles », la Barmelweid est la première clinique

du nord-ouest de la Suisse à atteindre le segment supérieur de l'EFQM (European Foundation for Quality Management). L'architecture et les solutions constructives déployées dans le bâtiment « Oscar » reflètent cette conscience élevée de la qualité. La construction à sec en plâtre satisfait aux directives – esthétiques, mais aussi techniques et en matière de physique du bâtiment – particulièrement sévères dans la construction de cliniques et d'hôpitaux.

Commission Plâtre



Les cloisons du corridor au rez-de-chaussée sont constituées de cloisons à montants doubles, à parement double, avec la plaque Rigips® Habito aux multiples facettes.



USAGES ANCIENS DE LA PIERRE À PLÂTRE

Le gypse a servi d'amendement calcaire de sol lourd dans certaines conditions pédologiques et en climat forestier humide. À la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle, le gypse de la Nouvelle-Écosse fut très recherché comme amendement pour les champs de blé aux États-Unis.

LA ROCHE ÉTAIT AUSSI UN MATÉRIAU DE CONSTRUCTION

Le terme *mura di selenite* est aussi utilisé dans la région de Bologne pour désigner une roche extraite du sous-sol de la ville et des collines environnantes ; elle fut entre autres utilisée pour la construction des premières fortifications de la ville, aujourd'hui disparues, et pour le soubassement des Tours de Bologne. Il s'agit d'un gypse saccharoïde très induré, à grains jointifs et plus gros que l'albâtre de Toscane qui en est proche. Cette roche facilement taillée a été très utilisée localement jusqu'à une période proche et prend une patine grise, iridescente au soleil. Elle n'est plus utilisée aujourd'hui qu'en sculpture d'ornementation ou en poudre colorée pour la marqueterie de pierre et la restauration de ce type de meuble, ou encore pour des objets d'ameublement.

Le verre de Marie, vitre principalement à base de cristaux lamellaires parallèles, parfois à base d'échantillons de grande taille, était utilisé dans les régions arides, et surtout aussi en Italie, pour le vitrage des fenêtres des bâtiments. L'usage s'est éteint au XVIIIe siècle, avec la généralisation du « verre plat à vitre ». Le gypse peut être utilisé comme traitement contre le sel (chlorure de sodium) dans les champs inondés par la mer.

Source Wikipedia

**10 % DE RABAIS SUR L'INTÉGRALITÉ
DE L'ASSORTIMENT PEKA**

PEKA
Pinselabrik AG

PROFITEZ DÈS MAINTENANT DE VOTRE COUPON

Pinceaux, rouleaux à peinture et outils pour peintres

À FAIRE VALOIR AUPRÈS DES DISTRIBUTEURS PEKA OFFICIELS

VALABLE JUSQU'AU 30.06.2020 POUR L'ACHAT DE MATÉRIEL PEKA AUPRÈS DES VENDEURS SPÉCIALISÉS CORRESPONDANTS.



PRODUITS DE QUALITÉ PEKA -
L'ASSURANCE DE VOUS SATISFAIRE!

Présentez ce coupon au plus tard d'ici le 30 juin 2020 à un distributeur PEKA proche de chez vous (www.peka.ch/fr/Distributeurs.html) et vous obtiendrez ainsi une réduction unique de 10 % sur l'ensemble de nos produits!



PEKA Pinselabrik AG, Industriestrasse 41, CH-9642 Ebnat-Kappel, peka.ch, pekashop.ch, info@peka.ch



déployez vos espaces...

VÉRANDAS

BAIES VITRÉES
& FENÊTRES

PERGOLAS

STORES

CONSTRUCTIONS
MÉTALLIQUES



ALUMINIUM
CRÉATIONS

ALUMINIUM CRÉATIONS SA · Rue du Châtelard 18 · CH 1400 Yverdon-les-Bains · T: +41 (0) 58 206 0 206
www.alucreations.ch

Le jeu dangereux d'Unia



MARCO TADDEI
Union patronale suisse

dèle social helvétique fondé sur la culture du dialogue et la recherche de solutions pragmatiques. Depuis le début de l'épidémie, les centrales syndicales et les associations faitières de l'économie participent à intervalles réguliers à des tables rondes, sous l'égide du conseiller fédéral Guy Parmelin.

Un climat tendu

Les répercussions du coronavirus sur l'économie et les mesures pour y faire face sont ainsi traitées de manière tripartite. Ces rencontres sont là pour nous rappeler la responsabilité conjointe de l'Etat et des partenaires sociaux face à la pandémie. Seules des mesures acceptées et soutenues par les organisations d'employeurs et de travailleurs s'avèrent pleinement efficaces.

Les partenaires sociaux ont salué le train de mesures adopté par le Conseil fédéral à hauteur de 57 milliards de francs pour les employés, les employeurs, mais aussi les indépendants.

Mais derrière cette belle unité se cache un climat de confrontation entretenu par le syndicat Unia depuis les prémices de la crise sanitaire.

Au début de la pandémie, Unia a exigé l'arrêt complet de l'économie, considérant que les mesures fédérales visant à ralentir la propagation du Covid-19 n'étaient pas respectées dans les entreprises. De la parole aux actes : des lettres comminatoires ont été envoyées à de nombreux chefs d'entreprises leur demandant de

cesser leurs activités. Ainsi donc, Unia, qui compte 188 000 affiliées sur les quelque 5 millions d'actifs occupés en Suisse, s'est arrogé le droit d'ordonner aux entreprises de baisser le rideau. Au nom de quelle légitimité? L'expérience montre que les entreprises n'ignorent pas leurs responsabilités et mettent tout en œuvre — no-

tamment en favorisant le télétravail — pour garantir le respect rigoureux des mesures de protection exigées par les autorités sanitaires.

Depuis le 27 avril, les restrictions massives imposées aux entreprises sont progressivement assouplies. Or, au lieu de collaborer avec le patronat pour éviter un effondrement de l'économie, Unia persiste dans sa posture de

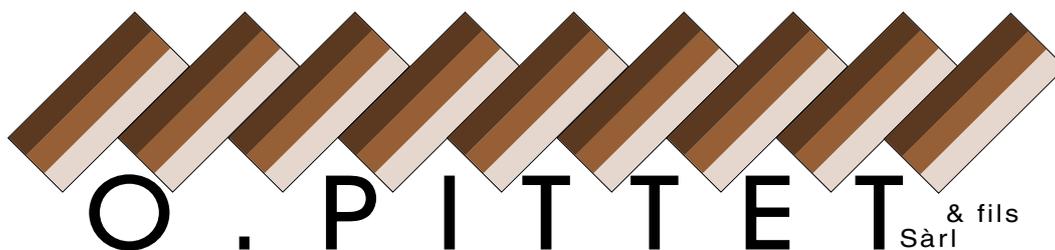
confrontation : les appels à la résistance, les dénonciations, les actions d'intimidation

sont monnaie courante.

Dans plusieurs secteurs, la relation de confiance qui prévalait avant l'apparition du COVID-19 a été rompue. Alors que la Suisse s'apprête à entrer en récession, Unia joue avec le feu. La centrale syndicale semble oublier que la solidité du dialogue social est un atout précieux pour une relance rapide et solide de l'économie et la préservation des emplois.

Alors que la Suisse s'apprête à entrer en récession, Unia joue avec le feu.

PUB



Votre spécialiste des parquets et revêtements de sols

Chemin de Beau Regard 3 - 1055 Froideville - Tél. 021 881 29 77 - www.opittet.ch
email: info@opittet.ch - Olivier 079 425 73 66 - Loïc 079 531 03 80

MAI ET JUIN -25%
ECHAFAUDAGE ROULANT EN ALUMINIUM



p.ex. échafaudage roulant
 Dimensions : 0,75x2,00x6,30m travail
 Fr.-4260.- Fr. 3'195.- HT



p.ex. échafaudage roulant
 Dimensions : 1,35x2,50x8,30m travail
 Fr.-7672.- Fr. 5'754.- HT



p.ex. échafaudage roulant avec escalier
 Dimensions : 1,35x2,50x8,30m travail
 Fr.-10'972.- Fr. 8'229.- HT

Echafaudages avec planchers tous les 2 mètres selon normes SUVA
 Paiement comptant à la commande ou à l'enlèvement. Prix valable en mai et juin, hors taxes et livraison

ACCES & ELEVATIQUE SA

Ch. Mont-de-Faux 2 - 1023 Crissier - info@elevatique.ch
 ☎ 021 711 77 77 - 📠 021 711 77 78 - www.elevatique.ch

« Face à la roche, le ruisseau l'emporte toujours,
 non pas par la force mais par la persévérance ».

H. Jackson Brown

Gessler
 160 ans d'imprimerie en 2019

IMPRIMERIE GESSLER SA - MANUFACTURE DES ILES
 ROUTE DES ILES 32 - 1950 SION
 TEL. 027 327 72 33 - info@gesslersa.ch - www.gesslersa.ch

**Cet emplacement
 vous intéresse ?**

Contactez-nous au

027 322 52 66

ou par e-mail

xavier.saillen@frepp.ch



fédération suisse romande
 des entreprises de plâtrerie-peinture
FREPP

Notre offre

- Un quart de page vertical (90x132 mm)
- Parution toute l'année dans le FREPP Info (4 éditions)
- Editions de mars, juin, septembre et décembre
- Une invitation à l'assemblée des délégués FREPP
- Au prix de Fr. 2000.- (hors taxes)

City Perl, la couleur des quatre saisons

En raison des conditions météorologiques et climatiques changeantes, des réponses et des mesures adéquates sont de mise. Dans le bâtiment, cela signifie, entre autres, que les façades doivent satisfaire à des exigences accrues. «City Perl», la nouvelle peinture pour l'extérieur à base de résine de silicone diluable à l'eau dotée d'un effet perlé et d'un film de protection, est la garante d'une résistance très rapide à l'eau de pluie et d'une stabilité grâce à un liant puissant à base de résine. Le climat change. Les conditions météorologiques typiques des quatre saisons s'entremêlent et traversent une mutation. Des hivers tempétueux, des journées d'été très chaudes, suivies de fortes précipitations persistantes ne seront plus exceptionnels. Planifier les re-

vêtements de façades devient alors difficile.

«City Perl» remédie à ce problème grâce à sa technologie Aqua Dry innovante. Son liant puissant et unique à base de résine de silicone permet d'atteindre un séchage extrêmement rapide. De ce fait, la résistance à l'eau de pluie est obtenue beaucoup plus rapidement qu'avec les peintures courantes pour façades. Son niveau de résistance est déjà très élevé après quatre heures seulement. La plage de température pour traiter «City Perl» débute déjà à 3 °C. Et en été, un traitement est assuré jusqu'à 35 °C.

Avec la peinture pour façades «City Perl», les propriétés Exp

(Extreme Protection System) sont atteintes grâce au puissant liant à base de résine de silicone, unique en son genre. Ce dernier est pratiquement indestructible face aux intempéries et au rayonnement UV. Pour réaliser les teintes, seuls sont employés des pigments inorganiques, extrêmement résistants de la classe supérieure A selon la fiche technique BFS 26.

Une surface parée du Clean-Effect

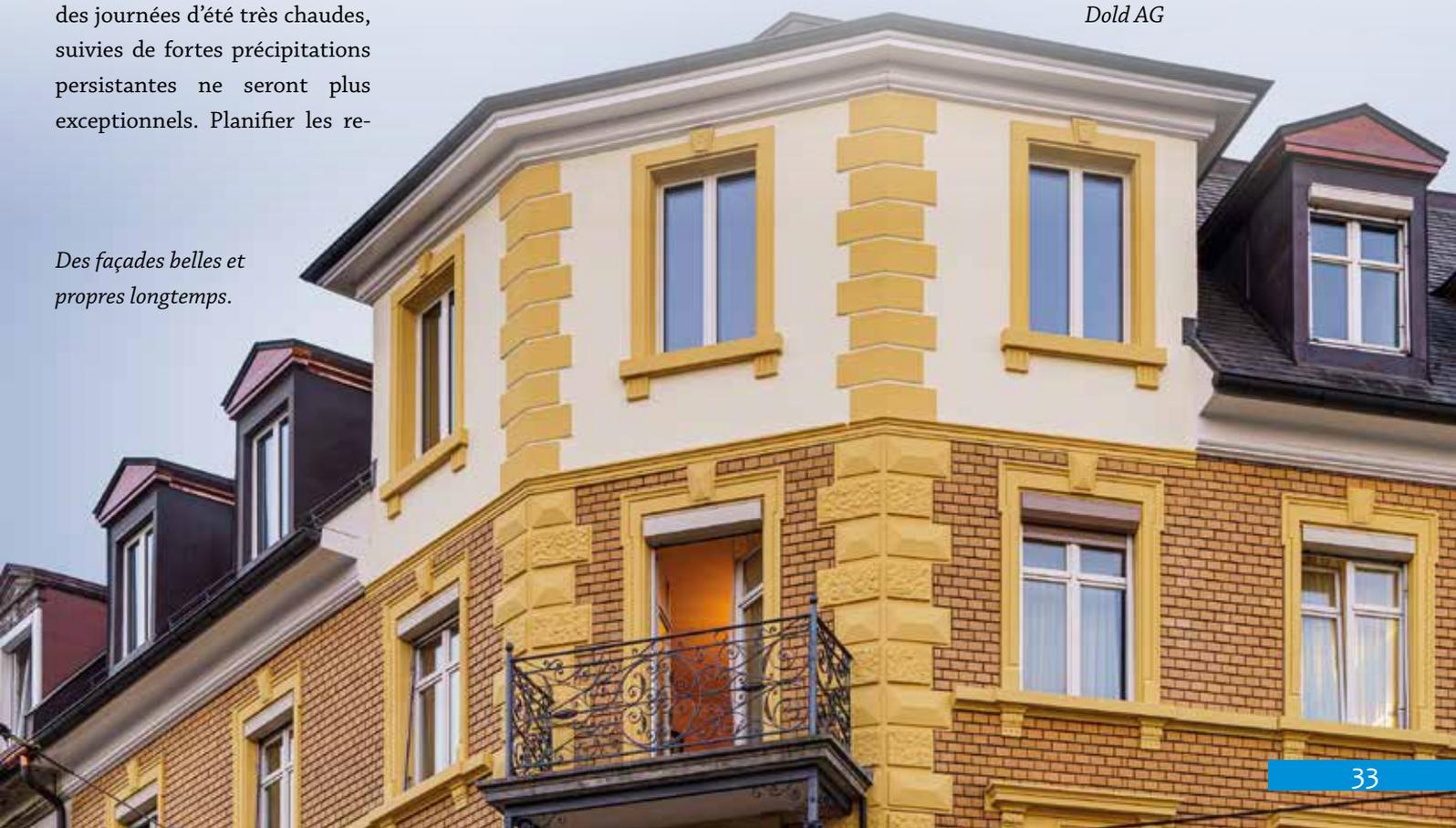
La formation d'une surface super hydrophobe, autonettoyante et dotée du Clean-Effect, telle est une propriété supplémentaire du liant unique

La plage de température pour traiter «City Perl» débute déjà à 3 °C. Et en été, un traitement est assuré jusqu'à 35 °C.

et puissant à base de résine de silicone. La pluie s'écoule parfaitement de la façade tout en entraînant sans peine les particules de saletés. Les façades restent alors propres et belles longtemps. De plus, la peinture est pourvue d'un film de protection haut de gamme (principe actif encapsulé) traité au fongicide et algicide. Grâce aux agents de remplissage minéraux, une surface mate feutrée à l'aspect naturel est obtenue.

Dold AG

Des façades belles et propres longtemps.



NOS PARTENAIRES

pour le perfectionnement professionnel



Rigips

SAINT-GOBAIN

FIDRIT®

HGC

REICHENBACH SA



PARQUETS - MOQUETTES - PVC - LINOS - STORES - PAPIERS PEINTS

ISOVER
SAINT-GOBAIN



FREPP

fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
www.frepp.ch

LES VRAIS PROS!

... mettent en œuvre des matériaux de qualité.

La formation reprend ses droits

En raison du COVID-19, la FREPP, respectivement les commissions en charge de la formation professionnelle supérieure dans la plâtrerie et la peinture, a été obligée de mettre entre parenthèses les formations en cours ainsi que les examens fédéraux.

Si les cours ont déjà repris pour certains durant le mois de juin, les examens pour le brevet de contremaître peintre responsable d'exploitation et la maîtrise fédérale de plâtrier reprendront respectivement cet été et durant l'automne 2020.

Evidemment pour autant que la situation le permette. Tous les candidats seront avertis personnellement de la suite à entreprendre et recevront un nouveau planning.

Chef de chantier plâtrier

La seconde session de la formation de chef de chantier plâtrier verra le jour en janvier 2021. Les informations y relatives seront transmises aux candidats déjà inscrits et à ceux ayant laissé leurs coordonnées auprès de la FREPP. Pour les personnes intéressées, vous pouvez envoyer toutes vos coordonnées à xavier.saillen@frepp.ch ou, si

votre décision est prise, remplir le bulletin d'inscription de la page suivante.

Chef de chantier peintre

La nouvelle date du concours d'entrée a été fixée au samedi 3 octobre 2020 et une soirée d'information est prévue le lundi 7 septembre 2020 à 18 h 00 à l'Ecole de la construction à Tolochenaz (le rendez-vous est fixé dans le hall d'entrée). Les personnes intéressées sont priées de transmettre leurs coordonnées complètes à xavier.saillen@frepp.ch. Un courrier avec tous les renseignements nécessaires leur parviendra en temps opportun. Un bulletin d'inscription se trouve dans les pages suivantes.

Brevet et diplôme fédéral

Une 6^e session de cours préparatoire à l'examen de brevet de contremaître peintre est actuellement en cours et l'examen final est prévu pour 2022. Les modules dédiés à la maîtrise fédérale, quant à eux, commenceront en début d'année 2021, aussitôt la 5^e session de contremaître terminée.

Xavier Saillen

Tous les candidats seront avertis personnellement de la suite à entreprendre et recevront un nouveau planning.

... et travaillent avec du personnel qualifié.

REICHENBACH SA



PARQUETS - MOQUETTES - PVC - LINOS - RIDEAUX - PAPIERS PEINTS



Rte de Genève 10 - 1131 Tolochenaz/Morges - Tél. 021 804 5000 - www.sols.ch - www.papier-peint.ch

ALBERTI
INGENIEURS



Constructions - Transformations
Travaux spéciaux de fouilles et fondations
Rénovations - Conseils - Expertises - BIM



Bureau d'ingénieurs civils EPFL - SIA T +41 21 728 23 94
Av. Eugène-Rambert 1 - 1005 Lausanne info@alberti-ing.ch www.alberti-ing.ch



Le Magasin du Peintre

ASMEDIA
PEINTURES & RESINES
SA

PEINTURES RÉSINES & ÉTANCHÉITÉ

**Tout le matériel du professionnel
Mise à la teinte et conseils de spécialistes**

MAGASIN À MEYRIN



NOUVEAU

Chemin des Léchères 1 - 1217 Meyrin
Tél. +41 (0)22 782 91 82
info@asmedia.ch Fax. +41 (0)22 782 94 56

Horaires
7h00-12h00 13h00-16h30 (vendredi 16h00)

MAGASIN À THÔNEX



Route de Jussy 29 - 1226 Thônex
Tél. +41 (0)22 349 44 69
magasin@asmedia.ch Fax +41 (0)22 349 44 70

Horaires
7h00-12h00 13h30-17h00 (vendredi 16h30)

www.asmedia.ch

sikkens

slc

permapack

CIN

HOLA

ERFURT

weber MARMORAN

STORCH

TOUPRET

RUGO

Herbol

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation «Chef de chantier» PLÂTRIER

SESSION 2

Participant(e)

Politesse: Mme Mlle M. N° AVS: _____

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

NPA: _____ Localité: _____

Canton: _____ Pays: _____

Tél.: _____ e-mail: _____

Etat civil: Célibataire Marié Divorcé

Date de naissance: jour _____ mois _____ année _____ Nationalité: _____

ORIGINE - Commune: _____ Canton / Pays: _____

Banque / Poste: _____ IBAN: _____

Activité professionnelle

Profession actuelle: _____ Taux d'activité: _____

CFC de: _____ Année: _____ Canton: _____

Autres certificats, brevets ou diplômes obtenus: _____ Année: _____

_____ Année: _____

_____ Année: _____

_____ Année: _____

Employeur

Raison sociale: _____

Rue: _____

Case postale: _____ NPA: _____ Localité: _____

Canton: _____ Tél.: _____

VEUILLEZ JOINDRE UNE COPIE DE VOTRE CFC À VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION

ainsi que tout autre diplôme dont vous disposez

- Toute annulation de la part du participant ou de la participante doit être effectuée par écrit 15 jours avant le début du module sous déduction d'une participation financière aux frais administratifs.
- Tout module débuté est entièrement dû.
- La commission se réserve le droit de ne pas ouvrir un module qui réunirait un nombre insuffisant d'inscriptions.
- Les inscriptions sont limitées et le concours d'entrée définira les candidats.
- Les prix des modules théoriques et pratiques ainsi que les diverses subventions seront communiqués lors de la journée d'information

Lieu et date.: _____ Signature: _____

(Par ma signature, je confirme l'exactitude des renseignements écrits ci-dessus)

Retournez ce document accompagné d'une copie de votre CFC à:

FREPP - Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture

Service de la formation - Rue de la Dent-Blanche 8 - 1950 Sion

ou par e-mail à xavier.saillen@frepp.ch - T 027 322 52 66 - F 027 322 24 84



FREPP

fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
www.frepp.ch

LES VRAIS PROS!

... assurent la formation de leurs collaborateurs et apprentis.

BULLETIN D'INSCRIPTION



Formation «Chef de chantier» PEINTRE

CC-02

Participant(e)

Politesse: Mme Mlle M. N° AVS: _____

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

NPA: _____ Localité: _____

Canton: _____ Pays: _____

Tél.: _____ e-mail: _____

Etat civil: Célibataire Marié Divorcé

Date de naissance: jour _____ mois _____ année _____ Nationalité: _____

ORIGINE - Commune: _____ Canton / Pays: _____

Banque / Poste: _____ IBAN: _____

Activité professionnelle

Profession actuelle: _____ Taux d'activité: _____

CFC de: _____ Année: _____ Canton: _____

Autres certificats, brevets ou diplômes obtenus: _____ Année: _____

_____ Année: _____

_____ Année: _____

_____ Année: _____

Employeur

Raison sociale: _____

Rue: _____

Case postale: _____ NPA: _____ Localité: _____

Canton: _____ Tél.: _____

VEUILLEZ JOINDRE UNE COPIE DE VOTRE CFC À VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION

ainsi que tout autre diplôme dont vous disposez

- Toute annulation de la part du participant ou de la participante doit être effectuée par écrit 15 jours avant le début du module sous déduction d'une participation financière aux frais administratifs.
- Tout module débuté est entièrement dû.
- La commission se réserve le droit de ne pas ouvrir un module qui réunirait un nombre insuffisant d'inscriptions.
- Les inscriptions sont limitées et le concours d'entrée définira les candidats.
- Les prix des modules théoriques et pratiques ainsi que les diverses subventions seront communiqués lors de la journée d'information

Lieu et date.: _____ Signature: _____

(Par ma signature, je confirme l'exactitude des renseignements écrits ci-dessus)

Retournez ce document accompagné d'une copie de votre CFC à:

FREPP - Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture

Service de la formation - Rue de la Dent-Blanche 8 - 1950 Sion

ou par e-mail à xavier.saillen@frepp.ch - T 027 322 52 66 - F 027 322 24 84



FREPP

fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
www.frepp.ch

LES VRAIS PROS!

... assurent la formation de leurs collaborateurs et apprentis.

Sécurité au travail

CORONAVIRUS / COVID-19

Règles de conduite recommandées dans la branche de la plâtrerie-peinture

Le suivi des recommandations ci-après permettront d'endiguer la pandémie du Coronavirus et faire en sorte qu'une deuxième vague puisse être évitée. Nous vous remercions de demander à vos collaborateurs d'observer rigoureusement ces recommandations, ceci afin que cette crise du Coronavirus ne soit bientôt qu'un mauvais souvenir :

COMPORTEMENT

- Rester à la maison au premier symptôme de la maladie.
- Prendre contact immédiatement avec un médecin.

HYGIÈNE

- Se laver régulièrement les mains.
- Désinfecter les surface souvent touchées. (poignées de porte, volant du véhicule, caisse à outils, etc.).
- Désinfecter les outils dès la fin de l'utilisation.
- Respecter la distance sociale de 2 mètres.
- Eviter tout contact physique.

TRANSPORTS

- Limiter les déplacements.
- Eviter les transports publics.
- Maintenir dans la mesure du possible les distances sociales (éviter le confinement dans les véhicules).

GROUPES

- Eviter les groupes de plus de 5 personnes.
- Echelonner les arrivées au dépôt.
- Préférer les rendez-vous sur les chantiers.

PAUSES

- Respecter les distances.
- Apporter boisson et nourriture de la maison.

Pour des informations sur les mesures à prendre en matière de sécurité au travail dans les cantons de Fribourg, Neuchâtel, Valais et Vaud:

Solution de branche romande de la plâtrerie-peinture pour la sécurité au travail

FREPP - Tél. 027 322 52 60 - Fax 027 322 24 84 - www.frepp.ch - info@frepp.ch

Genève: F4S SA - GPG 058 715 32 11 - www.gpg.ch - gpg@fer-ge.ch

LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION AFFRONTE LE CORONAVIRUS

- Etat de l'indice au 2^e trimestre 2020 : 138
- Variation par rapport au trimestre précédent : -2,3 % ↘
- Variation par rapport au même trimestre 2019 : -6,7 % ↘

Année:	2018			2019				2020		Variation en point d'indice p.r.	
	Trimestre:	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	1 ^{er} trim. 2020
Indice de la construction	142	138	138	143	148	150	151	142	138	-2,3 % ↘	-6,7 % ↘
Indice du bâtiment	123	117	117	123	121	128	127	117	113	-2,8 % ↘	-6,5 % ↘
Construction de logements	130	124	124	129	125	133	128	120	118	-1,8 % ↘	-5,4 % ↘
Construction industrielle et commerciale	128	119	123	128	132	136	140	121	110	-8,9 % ↘	-16,6 % ↘
Indice du génie civil	169	169	168	171	188	182	186	178	175	-1,8 % ↘	-7,0 % ↘

Au 2^e trimestre 2020, l'indice de la construction perd encore 2,3 %. À 138 points, il est inférieur de 6,7 % à son niveau du même trimestre de 2019. Mais ce pronostic est très incertain, car la crise du coronavirus provoque de graves distorsions dans le système économique. En raison de la pandémie de Covid-19, une profonde récession se profile en Suisse. Actuellement, nous prévoyons un

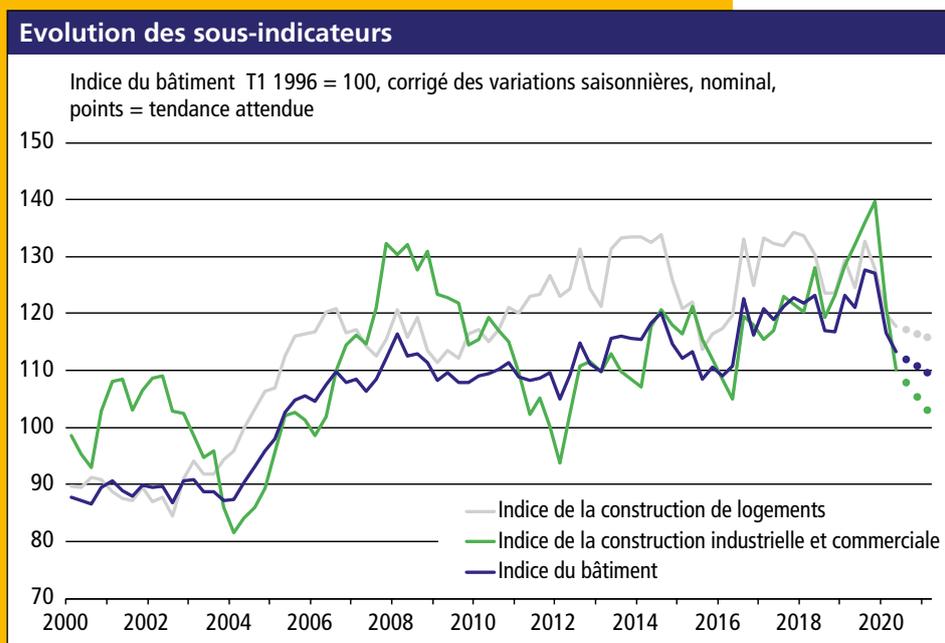
recul de 3,5 % au moins du produit intérieur brut pour l'ensemble de l'année 2020. La confiance des consommateurs s'est effondrée et une demande de chômage partiel a été déposée pour plus d'un tiers des salariés auprès des autorités cantonales compétentes. On trouve parmi ces demandes de nombreuses entreprises de construction. Ces dernières n'échappent pas non

plus à la crise du coronavirus. Des corrections sont attendues au cours des prochains trimestres dans le secteur de la construction commerciale, sensible à la conjoncture. Dans l'ensemble cependant, plusieurs facteurs indiquent que la construction ne comptera probablement pas parmi les secteurs les plus sinistrés. À quelques exceptions près, comme le canton du Tessin, les

chantiers sont restés ouverts durant le confinement, et la baisse du nombre de demandes de permis de construire déposées, là où elles étaient encore publiées, a été jusqu'à présent relativement modérée (-10 % en mars et en avril). Le carnet de commandes dans le génie civil atteint des records, et les taux d'intérêt négatifs, qui constituent toujours un moteur important, devraient continuer dans un premier temps à stimuler la construction de logements.

LE CORONAVIRUS AGGRAVE LA RÉCESSION ÉCONOMIQUE

Au 2^e trimestre 2020, l'indice du bâtiment baisse de 2,8 % par rapport au trimestre précédent. La correction sera probablement plus prononcée dans la construction commerciale (-8,9 %), tandis que la construction de logements ne perdra que 1,8 %. Le fait que la baisse dans le secteur du bâtiment ne soit pas plus importante s'explique par deux facteurs : d'une part, comme le recul prévu au 1^{er} trimestre s'est révélé surestimé, une partie du ralentissement avait déjà été anticipée. D'autre part, le secteur du bâtiment public se montre robuste : on s'attend même à une augmentation de 5,9 %. L'impact de la crise du coronavirus sur la construction de bâtiments est aujourd'hui



encore incertain. Néanmoins, bien que le problème des taux de vacances risque de s'aggraver davantage, nous sommes bien plus optimistes à l'égard de la

construction de logements à moyen terme que dans le cas de la construction commerciale, laquelle est sensible à la conjoncture économique.

LA CONSTRUCTION COMMERCIALE SOUS PRESSION

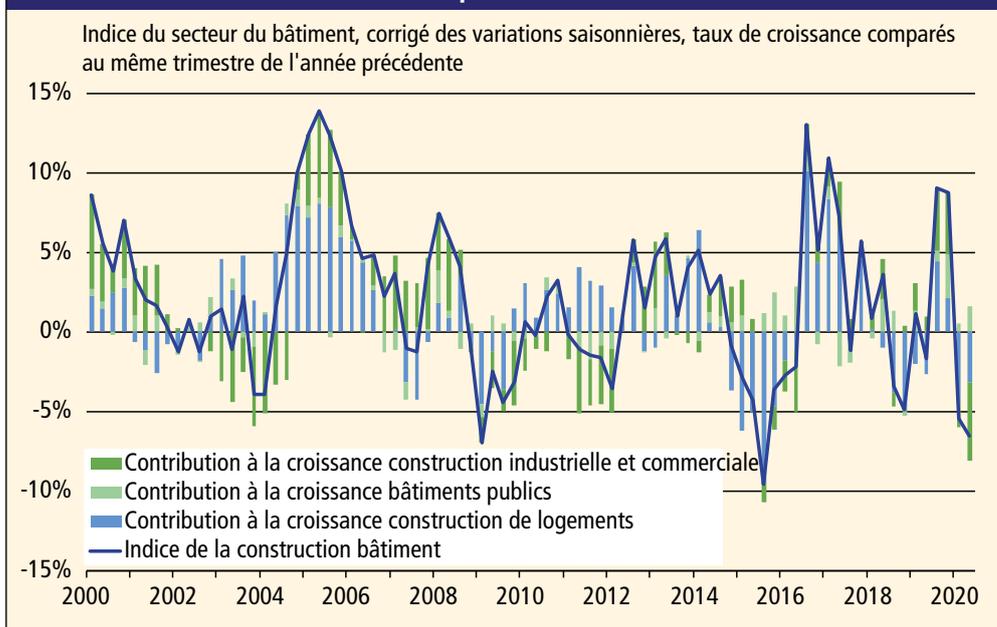
Par rapport à 2019, une baisse de 6,5% s'annonce pour le bâtiment au 2e trimestre 2020. Sans la contribution positive du segment

du bâtiment public (+13,8%), ce repli serait encore plus important. Dans la construction de logements (-5,4%), mais surtout

dans la construction commerciale (-16,6%), les chiffres d'affaires ne devraient pas atteindre le niveau du même trimestre de

2019. Bien que la demande de logements soit moins sensible aux fluctuations économiques et que la demande d'immeubles locatifs en tant que biens d'investissement puisse se maintenir dans un contexte de taux d'intérêt durablement négatifs, les présages sont moins favorables pour la construction commerciale sur le long terme. La crise du coronavirus a les retombées les plus directes sur les secteurs de la vente et de l'hôtellerie/restauration. La récession exacerbe les problèmes structurels de ces branches. La demande de surfaces de bureaux risque également de diminuer, notamment parce que le confinement pourrait induire une croissance importante du télétravail.

L'indice de la construction en comparaison annuelle

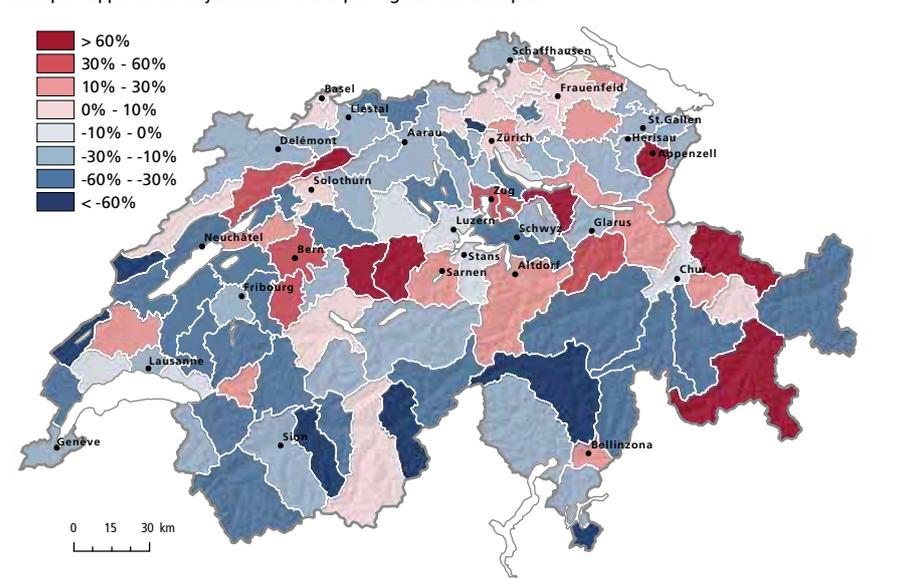


AXES PRIORITAIRES DU SECTEUR DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS

Le volume d'investissement découlant des demandes de permis de construire fait office d'indicateur de la demande régionale de prestations de construction. Dans les régions économiques colorées en rouge, la planification des nouvelles constructions s'établit à un niveau supérieur à la moyenne des dix dernières années; dans les régions en bleu, cette planification se situe à un niveau inférieur à la moyenne. À l'échelle helvétique, l'activité liée à la planification de projets a chuté à un volume de 16,3 milliards de francs au cours des six derniers mois, soit une baisse de 11,4% par rapport à la moyenne des dix dernières années. Néanmoins, ce recul est probablement surestimé: en raison de la pandémie de coronavirus, les communes du Tessin et des cantons francophones de Genève, Vaud, Neuchâtel et Fribourg n'ont pas publié les demandes de

Pôles régionaux de la demande dans le bâtiment

Demandes de constructions nouvelles, écart du volume des demandes de permis de construire de ces 6 derniers mois par rapport à la moyenne sur 10 ans par régions économiques



permis de construire soumises en mars et avril ou ne l'ont fait que partiellement. En conséquence, ces régions présentent en grande majorité des volumes de projets nettement inférieurs à la moyenne. Une forte activité de planification

de projets s'observe encore dans 39 régions sur 110. Celles-ci se trouvent principalement en Suisse centrale. S'y ajoutent Berne et ses environs. À l'heure actuelle, on ne sait pas encore très bien dans quelle mesure la pandémie induira

des retards de planification, voire le retrait de projets. De telles retombées sont plus susceptibles d'être enregistrées dans les régions de la Suisse occidentale et du Tessin, qui ont été particulièrement touchées par le coronavirus.



airnace SA

service nacelles 027 767 30 38
 grues compactes info@airnace.ch
 ponts roulants alu airnace.ch

Agenda 2020

- 25-26 juin** Journées romandes des arts et métiers
Champéry
- 28 août** Assemblée des délégués FREPP (VS)
- 10 septembre** Assemblée générale ANEPP (NE)
(ouvert uniquement aux membres)
- 12 octobre** Assemblée générale GPG (GE)
- 24-29 novembre** Salon des métiers et de la formation
Lausanne

Agenda 2021

- 2-7 février** Start! Forum des métiers
Fribourg

Les opinions exprimées dans les publiereportages du FREPP Info n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la rédaction ou de la Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture (FREPP).

Impressum

Editeur: Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture
Rue de la Dent-Blanche 8 – 1950 Sion

Périodicité: trimestrielle

Abonnement: Fr. 39.20 par année (HT)
T 027 322 52 60 – info@frepp.ch – www.frepp.ch

Direction
Marcel Delasoie, directeur
T 027 322 52 62 – marcel.delasoie@frepp.ch

Edition et administration
Romy Hintz, adjointe de direction
T 027 322 52 64 – F 027 322 24 84
romy.hintz@frepp.ch

Rédaction, conception et publicité
Xavier Saillen, responsable d'édition
T 027 322 52 66 – xavier.saillen@frepp.ch

© Copyright FREPP
La reproduction, même partielle, des textes et illustrations n'est autorisée qu'avec l'accord de la rédaction et l'indication de la source.
Photo de couverture: Nicolas Sedlathek

Informations

DONNÉES TECHNIQUES

Tirage	5500 exemplaires
Distribution	Professionnels du plâtre et de la peinture, architectes, planificateurs, constructeurs, entreprises générales, administrations cantonales et communales, services cantonaux des constructions et architectes cantonaux.
Diffusion	Trimestrielle
Format	A4, terminé 210 x 297 mm, ouvert 420 x 297 mm
Impression	Quadrichromie Couché demi-mat 115 g/m ²
Façonnage	Agrafage, pliage et emballage plastique transparent

ANNONCES PUBLICITAIRES

Coût par parution	4 ^e de couverture	Fr. 3500.-
	Page annonce	Fr. 2500.-
	½ page annonce	Fr. 1250.-
	¼ page annonce	Fr. 625.-

Rabais de répétition

3 parutions	5%	4-5 parutions	10%	6 parutions	15%
-------------	----	---------------	-----	-------------	-----

Protection des bâtiments pour tous

Simple à mettre en œuvre, la gamme de produits de StoCretec permet de relever les défis du traitement technique des bétons et du revêtement de sol de manière simple, rapide et sûre, tout **en élargissant sa propre gamme de services**. La vaste gamme comprend des produits pour le traitement technique des bétons ainsi que des produits innovants pour le revêtement de sol.

Traitement technique des bétons

Les influences extérieures laissent des traces sur le béton. Nos systèmes répondent aux exigences les plus élevées en matière de durabilité des mesures de rénovation et prennent également en compte l'aspect économique.

Revêtement de sol

Les sols sont sollicités de nombreuses manières. Nous proposons des solutions d'une qualité exceptionnelle qui remplissent par ailleurs de hautes exigences esthétiques.

Pour en savoir plus sur la gamme de produits Light pour la protection des bâtiments à l'adresse: www.stoag.ch

The Sikkens logo consists of a dark blue horizontal bar above the word "sikkens" in a bold, lowercase, sans-serif font.

LA PEINTURE SOL-SILICATE
UNIVERSELLE

Alpha Supraliet

